



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

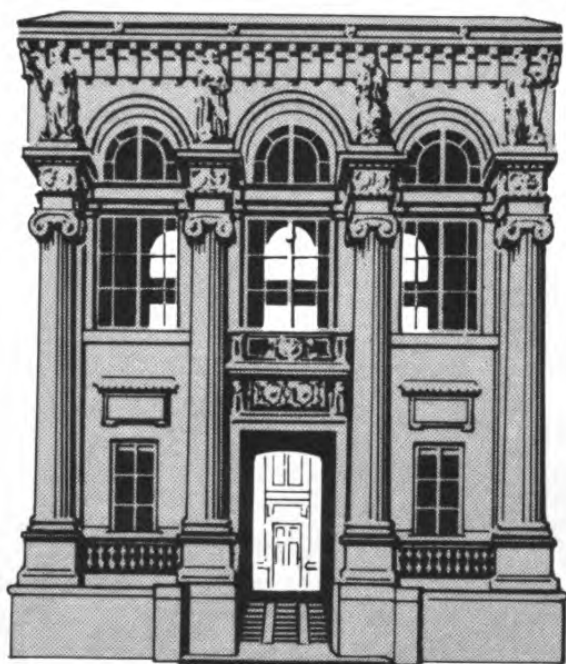
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD



24

Vet. Fr. II A. 1616

du Stein

7418

3206

PL

320

~~Double~~ ~~1/2~~ ~~a~~ **L.** 1877.
— 4

MÉMOIRES

DE

CHARLES PERRAULT ,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE ,
Et premier Commis des bâtimens du
Roi.

CONTENANT

*Beaucoup de particularités & d'Anecdotes
intéressantes du ministère de M. Colbert.*



A AVIGNON ,

M. DCC. LIX.

THE UNIVERSITY OF OXFORD

LIBRARY

OXFORD



OXFORD

LIBRARY

OXFORD



P R E F A C E

D E L'É D I T E U R.

Monsieur Colbert a rendu son ministère si recommandable, que tout ce qui peut servir à développer & à faire connoître les ressorts secrets qui l'ont fait agir dans les différentes rencontres, doit intéresser le public. C'est dans cette vue que nous lui offrons ces Mémoires de M. Charles PERRAULT, de l'Académie Française, & premier Commis des bâtimens du Roi. On sçait qu'il étoit dans la confiance intime de M. Colbert, & qu'aimé & protégé de ce Ministre, il fit servir le crédit qu'il avoit auprès de lui à l'avancement des arts & des sciences: ainsi personne n'étoit plus en état de nous instruire d'un grand nombre de particularités intéressantes de son administration qui sont ignorées ou peu connues. On peut ajouter d'autant plus de créance à ce que dit notre auteur

P R É F A C E.

dans cet ouvrage , qu'il ne l'avoit composé que pour l'instruction de sa famille : c'est une espece de testament où il rend compte naïvement à ses enfans de la part que ses freres & lui ont eue à différentes affaires pendant le glorieux regne de Louis XIV , & où il détaille les services particuliers qu'il a rendus aux bâtimens du Roi en différentes occasions.

Le manuscrit original écrit de la propre main de M. Charles Perrault , appartenoit à feu M. l'abbé de Fleury , Chanoine de Notre-Dame de Paris , lorsqu'il nous fut communiqué , & il a passé depuis à la bibliotheque du Roi où il est actuellement. A l'exception de quelques légers changemens pour la correction du stile dont notre auteur s'étoit mis peu en peine dans cet ouvrage , fait uniquement pour sa famille ; nous le donnons tel qu'il l'a laissé ; & nous nous sommes contentés d'y ajouter quelques notes & quelques remarques qui nous ont paru nécessaires.



MÉMOIRES

D E

CHARLES PERRAULT.

LIVRE PREMIER.



E suis né le douzième Jan-
vier 1628, & né jumeau. Ma naissance.
(Celui qui vint au monde
quelques heures avant moi, fut
nommé François, & mourut six
mois après). Je fus nommé Char-
les par mon frere le Receveur Gé-
néral des Finances, qui me tint sur
les fonts avec Françoise Pepin ma
cousine.

Ma mere se donna la peine de
m'apprendre à lire : après quoi on

A

m'envoya au College de Beauvais à l'âge de huit ans & demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes freres. Mon pere prenoit la peine de me faire répéter mes leçons les soirs après soupé, & m'obligeoit de lui dire en latin, la substance de ces leçons. Cette méthode est très-bonne pour faire entrer les étudiants, dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par cœur. J'ai toujours été des premiers dans mes classes hors dans les plus basses, parce que je fus mis en Sixième, que je ne sçavois pas encore bien lire. J'aimois mieux faire des vers que de la prose ; & les faisois quelquefois si bons que mes regens me demandoient souvent qui me les avoit faits. J'ai remarqué que ceux de mes compagnons qui en faisoient bien, ont continué d'en faire : tant il est vrai que ce talent est naturel, & se déclare dès l'enfance.

Je réussis particulièrement en Phi-

lofophie : il me fuffifoit fouverent d'avoir attention à ce que le régent dictoit pour le fçavoir, & pour n'avoir pas befoin de l'étudier enfuite. Je prenois tant de plaifir à difputer en classe , que j'aimois autant les jours où l'on y alloit que les jours de congé. La facilité que j'avois pour la difpute me faifoit parler à mon régent avec une liberté extraordinaire , & qu'aucun autre des écoliers n'ofoit prendre. Comme j'étois le plus jeune , & un des plus forts de la classe , il avoit grande envie que je foutinffe une Thèse à la fin des deux années ; mais mon pere & ma mere ne le trouverent pas à propos , à cause de la dépense où engage cette cérémonie. Le régent en eut tant de chagrin qu'il me fit taire , lorsque je voulus difputer contre ceux qui devoient foutenir des Thèses. J'eus la hardieffe de lui dire que mes argumens étoient meilleurs que ceux des Hi-

bernois qu'il faisoit venir , parce qu'ils étoient neufs , & que les leurs étoient vieux & tout usés. J'ajoutai que je ne lui ferois point d'excuses de parler ainsi , parce que je ne sçavois que ce qu'il m'avoit montré. Il m'ordonna une seconde fois de me taire , surquoi je lui dis en me levant , que puisqu'il ne me faisoit plus dire ma leçon (car en ce tems-là les philosophes disoient leur leçon tous les jours , comme les autres écoliers , & c'est un grand abus de les en avoir dispensés) qu'on ne disputoit plus contre moi , & qu'il m'étoit défendu de disputer contre les autres , je n'avois plus que faire de venir en classe. En disant cela je lui fis la révérence , & à tous les écoliers , & sortis de la classe. Un de mes amis nommé Beaurin , qui m'aimoit fort , & qui s'étoit en quelque sorte rangé auprès de moi , parce que toute la classe s'étoit déchainée contre lui sans savoir pour-

quoi, sortit aussi & me suivit. Nous allâmes de-là au jardin du Luxembourg, où ayant réfléchi sur la démarche que nous venions de faire, nous résolûmes de ne plus retourner en classe parce qu'il n'y avoit plus à profiter : tout le temps ne s'employant qu'à exercer ceux qui devoient répondre : & nous nous mêmes à étudier ensemble.

Cette espèce de folie fut cause d'un bonheur : car si nous eussions achevé nos études à l'ordinaire, nous aurions apparemment chacun de notre côté passé le tems à ne rien faire. Nous exécutâmes notre résolution, & pendant trois ou quatre années de suite, M. Beaurin vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin à huit heures jusqu'à onze, & l'après-dîné, depuis trois heures jusqu'à cinq. Si je sçai quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études. Nous lûmes pres-

que toute la Bible & presque tout Tertullien, l'Histoire de France de la Serre & de Davila : nous traduisîmes le Traité de Tertullien, *de l'habillement des femmes* : nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, & la plûpart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits que j'ai encore. La maniere dont nous faisons la plûpart de ces extraits nous étoit fort utile. L'un des deux lisoit un chapitre ou un certain nombre de lignes, & après la lecture il en dictoit le sommaire en François, que nous écrivions en y insérant les plus beaux passages dans leur propre langue. Après que l'un avoit lû & dicté de la sorte, l'autre en faisoit autant: ce qui nous accoutumoit à traduire & à extraire en même-tems. L'été lorsque cinq heures étoient sonnées, nous allions nous promener au Luxembourg. Comme M. Beaurain étoit plus studieux que moi, il lisoit en-

core de retour chez lui, & pendant la promenade il me redisoit ce qu'il avoit lû.

Dans ce tems-là vint la mode du burlesque. M. Beaurain qui sçavoit que je faisois des vers, mais qui jamais n'avoit pû en faire, voulut que nous traduisissions le sixième livre de l'Énéide en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions, & que nous en étions encore au commencement, nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frere, celui qui fut depuis docteur de Sorbonne, & qui avoit son cabinet proche du mien, vint sçavoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, & comme il n'étoit encore que Bachelier, il se mit à travailler avec nous, & nous aida beaucoup. Mon frere le médecin qui sçut à quoi nous nous divertissions en voulut être : il en fit même plus lui seul à ses heures de loisir, que

Traduction
du 6e. Livre
de l'Énéide en
burlesque.

nous tous ensemble : ainsi la traduction du sixième livre de l'Eneïde s'acheva ; & l'ayant mise au net le mieux que je pus , il y fit deux estampes à l'encre de la Chine , très-belles. Ce manuscrit est parmi les livres de la Tablette où il n'y a que ceux de la famille. Cet ouvrage nous donna occasion de faire celui des murs de Troye ou de l'origine du burlesque , dont le premier livre a été fait en commun & imprimé : le second n'est que manuscrit & a été composé tout entier par mon frere le médecin. Le ridicule est poussé un peu trop loin dans ces murs de Troye , mais il y a d'excellens morceaux. En gros le sujet en est bon : car il est ingénieux de dire qu'Apollon a inventé la grande Poësie comme fils de Jupiter , puisque cette poësie s'appelle le langage des Dieux ; qu'il a inventé la poësie champêtre ou pastorale pour avoir été berger chez

Murs de
Troye.

de Charles Perrault. Liv. I. 9

Admette, & qu'il a imaginé le burlesque pour avoir bâti les murs de Troye avec Neptune ; parce que c'est dans les ateliers des maçons & de toutes sortes d'ouvriers, qu'il a appris les expressions triviales qui entrent dans la composition du burlesque.

Il ne manque à cette imagination que d'être ancienne pour être estimée des sçavans. Il y a deux vers dans le sixième livre de l'Énéïde qui ont été fort estimés : c'est dans l'endroit où Virgile dit que les héros conservent dans les champs Elisées les mêmes inclinations qu'ils ont eues pendant leur vie. On voyoit là, dit la traduction, le cocher Tydacus,

Qui tenant l'ombre d'une brosse

Nettoyoit l'ombre d'un carosse.

Cyrano fut si aise de voir que les chariots n'étoient que des ombres, de même que ceux qui en

A V

avoient soin , qu'il voulut absolument nous connoître. Cette pensée étoit du docteur de Sorbonne.

Portrait de
mon frere le
Docteur.

Votre oncle le receveur général, ayant fait le portrait de votre oncle le docteur dont je parle ici , je me contenterai de rapporter quelques circonstances de sa vie qu'il a oubliées. Quand il soutint sa tentative , il étoit déjà en si grande réputation en Sorbonne , que le professeur étant monté en chaire dans les écoles extérieures , dit à ses écoliers : *Je ne vous ferai point de leçon , parce qu'il vous sera plus utile d'aller entendre le bachelier qui fait sa tentative. Je vous y invite tous & j'y vas moi-même.* Outre que mon frere avoit beaucoup étudié , Dieu lui avoit fait la grace d'entrer si bien & si avant dans l'esprit de la Religion , que j'oserois dire que peu de gens ont mieux sçu que lui le véritable systême de la Religion chrétienne. M. Beaurain , dont j'ai déjà

parlé, venoit de fois à autre lui faire des questions & des objections. Mon frere le docteur répondoit juste à toutes les difficultés de mon ami, & le renvoyoit toujours content. Je me souviens qu'il me disoit un jour: Quand je vais à M. de Ste Beuve (c'étoit un excellent homme) au bout de deux ou trois argumens il me ferme la bouche avec ces deux mots: *O altitudo!* Et voilà qui est fait. M. le docteur, continuoit-il en parlant de mon frere, n'en vient point là. Il me mene de vérités en vérités dont il me fait voir la liaison: & il me découvre une si merveilleuse œconomie entre tous les mysteres de la Religion chrétienne, que je le quitte plein de conviction; personne ne parle comme lui des choses de la foi.

Quand il harangua en Sorbonne pour la défense de M. Arnauld, M. le Chancelier, après avoir demandé qui il étoit, comme l'a remarqué mon frere le receveur, dit qu'il sou-

haiteroit qu'il y eût beaucoup de jeunes docteurs de sa force : à quoi il ajouta ces propres paroles : *Il a parlé en avocat , & non pas en docteur.* Monsieur le Chancelier vouloit dire qu'il n'avoit pas battu la campagne, comme la plûpart des docteurs, en rapportant de belles citations, mais qu'il étoit venu au fait & au fond de l'affaire ; ce qui avoit charmé de telle sorte Monsieur le Chancelier, qu'il avoit empêché deux ou trois fois que celui qui tenoit le sable & qui ne laissoit opiner chaque docteur qu'un quart d'heure, ne lui imposât silence. Son discours dura près de cinq quart d'heures, & on attendoit qu'il parlât encore, lorsqu'il mit fin à sa harangue.

On jugeroit de là qu'il étoit en grande liaison avec M. Arnauld : cependant lui ayant demandé un jour ce que M. Arnauld répondoit à une certaine objection qu'on lui avoit faite : *Je n'en sai rien*, répon-

dit-il. *D'où vient, lui dis-je, que vous ne lui avez point demandé? Je n'ai jamais parlé à Monsieur Arnauld, me répliqua-t-il. Je n'ai point voulu le voir, pour être assuré, autant qu'on le peut être, que les sentimens que j'ai sur les matieres de la Grace ne me viennent point de la chair & du sang: que ce n'est point l'amitié qui m'engage à soutenir une opinion plutôt qu'une autre, & pour avoir lieu de croire que ce n'est que Dieu seul qui me l'inspire.* Non-seulement il avoit peur que la chair & le sang n'eussent part aux sentimens qu'il avoit sur les matieres de la foi, mais il craignoit que ceux avec qui il conversoit ne fissent la même chose à son égard, & ne se rangeassent à son opinion par amitié pour lui. On le vit bien dans une circonstance que je vais raconter. Il étoit fort ami de M. Varet qui fut depuis grand-vicaire de Monseigneur l'archevêque de Sens, & qui étoit un excel-

lent homme. M. Varet fort jeune encore , & élevé par sa mere , femme très-pieuse , dans la crainte terrible d'être empoisonné par les mauvaises doctrines que l'on voyoit se répandre alors dans l'Eglise , étoit fort embarrassé sur le fait de mon frere qu'il étoit comme obligé de voir souvent à cause de l'amitié , du voisinage , & de l'alliance qu'il y avoit entre sa famille & la nôtre : M. Pepin , notre cousin-germain , ayant épousé Mademoiselle Varet sa soeur. Il connoissoit mon frere pour un très homme de bien , prêtre & docteur de Sorbonne , mais soupçonné de Jansénisme. Mon frere qui remarqua son embarras , lui dit : *N'êtes-vous pas persuadé que la doctrine de S. Augustin sur la matiere de la Grace , est la doctrine de l'Eglise ?* Oui , lui dit Monsieur Varet , *& je sai même que les canons du concile de Trente sur la Grace , sont composés des propres termes de*

S. Augustin. Mon frere lui dit ensuite : *Vous n'aurez donc point de répugnance à lire les écrits de ce pere sur la matiere de la Grace ?* Non , assurément , lui dit le jeune Varet. *Lisez-les donc , Monsieur ,* lui dit mon frere , *après cela nous parlerons tant qu'il vous plaira sur cette matiere. Jusques-là nous n'en dirons pas un mot , s'il vous plaît : nous avons mille autres questions de Théologie que nous pourrions examiner en attendant.* Au bout de quelques jours M. Varet voulut parler de la Grace : mon frere lui demanda s'il avoit lû tout S. Augustin sur cette matiere. *Non ,* lui dit M. Varet. *Parlons donc d'autre chose ,* lui dit mon frere. Quand M. Varet eut lû tout S. Augustin sur la matiere de la Grace , mon frere lui en laissa parler ; mais il trouva qu'il pouffoit les choses un peu trop loin , & il fut assez long-temps à le faire rentrer dans les justes bornes qu'il faut garder dans cette matiere.

Après avoir été exclus de la Sor-

bonne avec les soixante & dix autres docteurs de son même avis, non-seulement il n'y alla plus, mais il ne voulut plus continuer d'aller aux assemblées des Prêtres de saint Etienne - du - Mont sa paroisse. Le curé qui vit que cette assemblée étoit comme sans ame, mon frere n'y allant plus ; (car c'étoit lui qui proposoit & résolvoit une grande partie des questions & des cas de conscience qui s'y agitoient) le vint prier deux ou trois fois d'assister à ces assemblées. *Comment pouvez-vous, Monsieur, me faire une telle priere ?* (lui disoit mon frere,) *je suis un de ceux dont vous dites dans votre prône que la doctrine est empoisonnée, & vous voulez que j'assiste à vos conférences !* Le curé eut beau l'en prier, il crut ne devoir pas répondre à ses instances. Mille gens lui disoient tous les jours qu'il devoit signer le Formulaire, & qu'un homme comme lui ne devoit pas

pour si peu de chose cesser d'être utile à l'Eglise, soit en prêchant, soit en confessant, soit en assistant à des conférences Ecclésiastiques. A tout cela il faisoit une réponse bien chrétienne & bien sensée : Dieu, disoit-il, n'a que faire de moi pour toutes les choses dont vous me parlez, & je ne dois songer qu'à la seule dont il m'a chargé. Il m'a fait par sa grace docteur de Sorbonne, & je me regarde en cette qualité comme une sentinelle posée pour empêcher qu'il ne passe rien contre la vérité. Je n'ai que cela à faire, & je ferai beaucoup, si je m'acquitte bien de cette commission : Dieu pourvoira à tout le reste. Je me suis servi de cette pensée dans l'éloge de M. Arnauld, où elle est très-juste & tout-à-fait à sa place. Je puis dire que ce docteur étoit un très-homme de bien, mort trop jeune pour sa famille & pour le public. Il n'a jamais voulu de bénéfices : & toute son ambition étoit d'être professeur de Théologie en Sorbonne.

Origine des
Lettres Pro-
vinciales.

Dans le tems que l'on s'assembloit en Sorbonne pour condamner M. Arnauld ; mes freres & moi , M. Pepin & quelques autres amis encore , voulûmes sçavoir à fonds de quoi il s'agissoit. Nous priâmes mon frere le docteur de nous en instruire : nous nous assemblâmes tous au logis de feu mon pere , où mon frere le docteur nous fit entendre que toutes les questions de la Grace qui faisoient tant de bruit, rouloient sur un pouvoir prochain & sur un pouvoir éloigné , que la Grace donnoit pour faire de bonnes actions. Les uns disent qu'à la vérité lorsque S. Pierre pécha il n'avoit pas la Grace qui donne le pouvoir prochain de bien faire , mais qu'il avoit la Grace qui donne le pouvoir éloigné , laquelle ne fait jamais faire la bonne action , mais en donne seulement la puissance , & qu'ainsi M. Arnauld avoit eu tort d'avancer qu'on trouvoit en S. Pierre un juste

à qui la Grace, sans laquelle on ne peut rien, avoit manqué: parce que S. Pierre avoit en lui la grace qui donne le pouvoir éloigné de bien faire. Les autres soutenoient que le pouvoir éloigné ne produisant jamais la bonne action, & S. Pierre n'ayant point eu la grace qui la produit, M. Arnauld n'avoit point mal parlé quand il avoit dit que la Grace sans laquelle on ne peut rien lui avoit manqué, puisqu'à parler raisonnablement, le pouvoir qui ne produit jamais son effet n'est point un vrai pouvoir. Nous vîmes par là que la question méritoit peu le bruit qu'elle faisoit. Mon frere le receveur raconta cette conférence à M. Vitart, intendant de M. le duc de Luynes, qui demeuroit à Port-Royal, & lui dit que Messieurs du Port-Royal devoient informer le public de ce qui se passoit en Sorbonne contre M. Arnauld, afin de le désabuser de la croyance où il

étoit qu'on accusoit M. Arnauld de choses fort atroces. Au bout de huit jours Monsieur Vitart vint au logis de mon frere le receveur, qui demouroit avec moi dans la rue saint François au marais, & lui apporta la premiere lettre Provinciale de M. Pascal. *Voilà*, lui dit-il, en lui présentant cette lettre, *le fruit de ce que vous me dites il y a huit jours.* Cette lettre qui ne parle que du pouvoir prochain & du pouvoir éloigné de la Grace, en attira une seconde, & celle-là une autre jusqu'à la dix-huitième, qui est la dernière des Provinciales. Voilà quel en a été le sujet & l'origine.

Reprenons le fil de notre discours. Au mois de Juillet de l'année 1651, j'allai prendre des Licences à Orléans avec M. Varet, depuis grand-vicaire de Monseigneur l'archevêque de Sens, & avec M. Monjot qui vit encore. On n'étoit pas en ce tems-là si difficile qu'aujourd-

d'hui à donner des Licences, ni les autres degrés de droit civil & canonique. Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, & ayant heurté à la porte des Ecoles sur les dix heures du soir, un valet qui vint nous parler à la fenêtre, ayant sçu ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent étoit prêt. Surquoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, & alla réveiller les docteurs qui vinrent au nombre de trois, nous interroger avec leurs bonnets de nuit sous leur bonnet caré. En regardant ces trois docteurs à la foible lueur d'une chandelle, dont la lumière alloit se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes du lieu où nous étions, je m'imaginois voir Minos, Æacus & Rhadamante qui venoient interroger des ombres. Un de nous à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit har-

diment, *matrimonium est legitima maris & fœminæ conjunctio, individuam vitæ consuetudinem continens*, & dit sur ce sujet une infinité de belles choses qu'il avoit apprises par cœur. On lui fit ensuite une autre question sur laquelle il ne répondit rien qui vaille. Les deux autres furent ensuite interrogés, & ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avoit plus de deux ans qu'ils n'en avoient interrogé de si habiles, & qui en sçussent autant que nous. Je crois que le son de notre argent que l'on comptoit derrière nous, pendant que l'on nous interrogeoit, fit la bonté de nos réponses. Le lendemain, après avoir vû l'Eglise de Sainte Croix, la figure de bronze de la Pucelle qui est sur le pont, & un grand nombre de boiteux & de boiteuses parmi la ville, nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même

mois nous fûmes reçus tous trois avocats.

J'étudiai & appris sans maître les Institutes avec le secours des Commentaires de Boskolten. Les Institutes sont un livre excellent & le seul que je voudrois qu'on conservât du droit Romain. Car hors ce livre qui est très-bon pour fortifier le sens commun, hors les ordonnances & les coûtumes qu'il seroit utile de réduire à une seule pour toute la France, si cela se pouvoit, de même que les poids & les mesures ; je crois qu'il faudroit brûler tous les autres livres de Jurisprudence, Digestes, Code avec leurs commentaires, & particulièrement tous les livres d'arrêts ; n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès.

Je plaidai deux causes avec assez de succès, non point parce que je les gagnai toutes deux ; car le gain

ou la perte d'une cause, viennent rarement de la part de l'avocat ; mais parce que ceux qui m'entendirent, témoignèrent être fort contents, sur tout les Juges : car ayant été les saluer sur la fin de l'audience, ils me firent des caresses extraordinaires, entre autre M. Daubray lieutenant civil, pere de la malheureuse Madame de Brinvilliers. Il me pria même de m'attacher au Châtelet, en ajoutant que je recevrois de lui toute la faveur qu'un avocat pouvoit en souhaiter. J'eusse peut être mieux fait de suivre son conseil ; mais mes freres me dégouterent tellement de la profession d'avocat, que je m'en dégoutai aussi moi-même insensiblement. Il y avoit une raison très-forte pour cela, c'est que mon frere aîné, très-habile avocat, & ayant de l'esprit & de l'éloquence autant que pas un de ses confreres, ne faisoit rien dans sa profession : il
valoit

beaucoup, mais il ne se faisoit pas valoir. Je crus qu'il en feroit de moi la même chose, & il y a apparence que je ne me trompai pas.

Mon frere ayant acheté la charge de receveur général des finances de Paris, me proposa d'être son commis, & d'aller demeurer avec lui. J'acceptai cette proposition, où je voyois d'ailleurs plus de douceur & de plaisir qu'à trainer une robe dans le Palais. Je fus dix ans avec lui; car j'y entrai au commencement de l'année 1654, & j'en sortis pour aller chez Monsieur Colbert en 1664. Comme la commission de la recette générale ne m'occupoit pas beaucoup, car il ne s'agissoit que d'aller recevoir de l'argent & d'en donner soit à l'Épargne qui ne s'appelloit pas encore le Trésor Royal, soit à des particuliers assignés sur la recette générale; je me remis à étudier. Une bibliotheque fort belle que

mon frere acheta des héritiers de l'abbé de Serisi de l'Académie Françoise, & auteur de la métamorphose des yeux de Philis en astres, en fut la principale occasion par le plaisir que j'eus de me voir au milieu de tant de bons livres. Je me mis aussi à faire des vers, & le portrait d'Iris fut presque le premier ouvrage que je composai. Je n'ai rien fait de meilleur dans ce genre là : tant il est vrai qu'avec un goût naturel, on fait aussi-bien en commençant que dans la suite, & que la différence n'est gueres que dans la plus grande facilité de composer que l'on acquiert avec le tems. Je fis ce portrait d'Iris à Viry sur une idée en l'air, & ne crus nullement qu'il fût à beaucoup près aussi bon qu'il fut trouvé quand il parut. M. Quinault vint nous voir à Viry ; je le lui lus : & comme il le trouva fort à son gré, je lui en donnai une copie. De

retour à Paris, il le montra à une jeune Demoiselle dont il étoit amoureux, & qui crut qu'il l'avoit composé pour elle. Il trouvoit son compte à la laisser dans cette erreur, & il ne crut point être tenu de la désabuser, de sorte que le portrait courut partout Paris sous le nom de M. Quinault. On me parla de ce portrait, & je dis que j'en avois fait un sous le même nom d'Iris. Dès que j'en eus dit le premier vers, on s'écria que c'étoit le même dont on me parloit. On me crut à ma parole, & M. Quinault se trouva un peu embarrassé: cependant comme il avoua franchement qu'il avoit été du bien de ses affaires galantes, qu'on le crût auteur de cette piece qu'il auroit été bien aise d'avoir composé; cela ne lui fit aucun tort dans le monde. Je composai ensuite le dialogue de l'amour & de l'amitié, qui fut imprimé plusieurs

fois, & traduit en Italien par deux personnes différentes. M. Fouquet surintendant des finances le fit écrire sur du velin avec de la dorure & de la peinture.

Ma mere étant morte en l'année 1657, peu de tems après le mariage de mon frere le receveur général des finances, la maison de Viry fut donnée à mon frere le receveur, dans le partage que nous fimes des biens de la succession de la famille. Il y fit bâtir un corps de logis, & comme j'avois un plein loisir, car mon frere avoit pris un commis pour la recette générale, je m'appliquai à faire bâtir cette maison, qui fut trouvée bien entendue. Il est vrai que mes freres avoient grande part au dessein de ce bâtiment que je conduisis, n'ayant pour ouvriers que des Limousins qui n'avoient fait autre chose toute leur vie que des murs de clôture : je leur fis faire aussi la rocaille d'une

grotte , qui étoit le plus bel ornement de cette maison de campagne. Quand ils montroient tout cela à leurs amis Limousins, comme leurs ouvrages , ils les étonnoient fort & ils s'acquirent une grande réputation d'habileté. Je rapporte ici la part que j'ai au bâtiment de Viry , parce que le récit qu'on en fit à M. Colbert fut cause particulièrement de ce qu'il songea à moi pour en faire son commis dans la surintendance des bâtimens du roi : ce qui arriva vers la fin de l'année 1663 , en la maniere que je vais dire.

Dès la fin de l'année 1662 , M. Colbert ayant prévu ou sachant déjà que le roi le feroit surintendant de ses bâtimens , commença à se préparer à la fonction de cette charge , qu'il regarda comme beaucoup plus importante qu'elle ne paroïssoit alors entre les mains de M. de Ratabon. Il songea qu'il au-

roit à faire travailler , non-seulement à achever le Louvre , entreprise tant de fois commencée & toujours laissée imparfaite , mais à faire élever beaucoup de monumens à la gloire du roi , comme des arcs de triomphe , des obélisques , des pyramides , des mausolées ; car il n'y a rien de grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter. Il prévit qu'il faudroit faire battre quantité de médailles pour consacrer à la postérité la mémoire des grandes actions que le Roi avoit déjà faites , & qu'il croyoit devoir être suivies d'autres encore plus grandes & plus considérables : que tous ces grands exploits seroient mêlés de divertissemens dignes du prince , de fêtes , de mascarades , de carroufels & d'autres délassemens semblables , & que toutes ces choses devoient être décrites & gravées avec esprit & avec intelligence

pour passer dans les pays étrangers , où la maniere dont elles sont traitées , ne fait gueres moins d'honneur que les choses mêmes. Il voulut en conséquence assembler un nombre de gens de lettres , & les avoir auprès de lui pour prendre leurs avis , & former une espece de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles lettres. Il avoit déjà jetté les yeux sur M. Chapelain qu'il connoissoit , comme il m'a fait l'honneur de me le dire plus d'une fois , pour l'homme du monde qui avoit le goût le meilleur & le sens le plus droit pour toutes ces matieres ; sur M. l'abbé de Bourseis qu'il regardoit de longue main comme un prodige de science & de littérature , & sur M. l'abbé de Cassagnes, qui par une piece en vers qu'il avoit faite , où Henri IV donne des instructions au Roi son petit fils , avoit mérité son estime & sa bienveillance. Il

lui manquoit un quatriéme , car il vouloit que cette assemblée fût au moins de quatre personnes. Pour l'avoir il s'adressa à M. Chapelain , qui de son propre mouvement , & sans que j'en sçusse rien , m'indiqua à lui avec des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritois. M. Colbert lui demanda si j'étois le frere du receveur général des finances , & si c'étoit moi qui avois fait deux odes , l'une sur la paix , & l'autre sur le mariage du Roi. M. Chapelain lui ayant dit que oui : *Je suis déjà très-content de la poesie ;* lui dit-il , & *M. le Cardinal a pris grand plaisir à les lire dans son voyage ; mais il seroit bon que je visse de sa prose.* Ils convinrent que M. Chapelain me prierait , comme de son chef , de composer une piece en prose sur l'acquisition de Dunkerque que le Roi venoit de faire. Je la fis , telle que vous l'avez lûe dans le premier recueil de mes ouvrages. Elle plut ,

de Charles Perrault. Liv. I. 33
& le troisième jour de Février 1663
nous nous rendîmes, M. Chapelain
& moi, suivant l'ordre qui nous
en avoit été donné, chez M. Col-
bert. On nous mena dans une
chambre où nous trouvâmes M.
l'abbé de Bourseis & M. l'abbé
de Cassagnes, qui avoient été aussi
mandés. M. Colbert étant venu
nous trouver, commença par de-
mander le secret sur ce qu'il nous
alloit dire : ensuite il nous déclara
pourquoi il nous avoit fait venir ;
que c'étoit pour se faire, ainsi que
je viens de le marquer, une es-
pece de petit conseil, qu'il pût
consulter sur toutes les choses qui
regardent les bâtimens, & où il
peut entrer de l'esprit & de l'éru-
dition ; qu'il souhaitoit que nous
nous assemblâssions chez lui deux
fois la semaine, le mardi & le
vendredi.

Ce dernier jour fut choisi, parce
qu'il ne se tenoit point de conseil,

B v

& qu'il le prenoit pour se reposer, ou plutôt pour travailler à d'autres affaires que celles du courant. Car M. Colbert ne connoissoit gueres d'autre repos que celui qui se trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est un peu moins. Dès le même jour il voulut qu'on commençât à travailler devant lui, & ce fut à mettre par écrit ce qu'il venoit de nous dire. Je fus choisi pour tenir la plume, qui m'est toujours demeurée. Il nous quitta pour aller chez le Roi. A son retour nous ayant trouvés chez lui, il approuva ce que nous avions rédigé par écrit, & m'ordonna d'avoir un registre pour y mettre tout ce qui seroit fait & résolu à l'avenir. Le 15 Février suivant, un commis de M. Colbert m'apporta une bourse fort propre dans laquelle il y avoit cinq cens écus en or : cette gratification, toujours continuée, & augmentée de

Charles Perrault. Liv. I. 35
500 liv. en l'année 1669, a duré
sur ce même pied jusqu'en 1683.

Dans ce tems là les Suisses venoient d'arriver pour renouveler leur alliance avec la France. Il fallut faire une médaille sur ce sujet, & ce fut le travail dont s'occupa notre naissante Académie. M. l'abbé de Bourseis fut celui qui y eut le plus de part, car le vers qui en fait la legende est tout de lui :

Médaille de
l'alliance des
Suisses.

Nulla dies sub menatoque hæc fœdera rumpet.

Peu de jours après M. Colbert demanda une devise pour Monseigneur le Dauphin qui n'avoit encore que trois ou quatre ans. J'eus le bonheur d'en faire une qui fut agréée préférablement à plusieurs autres. Le corps est un éclat de tonnerre qui sort de la nue avec ce mot : *Et ipso terret in ortu.* Elle fut mise sur les enseignes du régiment de monseigneur le Dauphin, & sur les casques de ses gardes. Quand

Devise pour
Monseigneur
le Dauphin.

Correction
des ouvrages
faits à la lou-
ange du Roi.

il n'y avoit pas d'ouvrage de com-
mande, l'Académie travailloit à re-
voir & à corriger les ouvrages, soit
de prose, soit de vers qui se com-
posoient à la louange du Roi, pour
les mettre en état d'être imprimés
à l'imprimerie du Louvre. Il en a
été corrigé de quoi faire un très-
gros volume, & j'ai rendu les ma-
nuscripts de ces differents ouvrages,
qui remplissoient deux fort grands
porte-feuilles. Chacun de ceux qui
composoient cette petite Acadé-
mie, travailloit aussi de son côté
à des ouvrages particuliers sur les
belles actions de sa Majesté.

Desseins de
Tapisseries.

M. Colbert nous demanda des
desseins pour des tapisseries qui de-
voient se faire à la manufacture
des Gobelins. Il en fut donné plu-
sieurs entre lesquels on choisit ce-
lui des quatre élémens, où l'on
trouva moyen de faire entrer plu-
sieurs choses à la gloire du Roi.
Comme ces tapisseries se voient tous

les jours, & que les estampes avec le discours qui les accompagne, forment un beau volume, je n'en dirai pas davantage. J'observerai seulement que toutes les devises sont de moi. A d'autres que mes enfans je n'aurois pas fait cette remarque, & moins encore ce que je vais dire. Ayant porté à M. Colbert 48 devises pour cette tapifferie, seize de l'abbé de Bourseis, seize de l'abbé de Cassagnes, & seize de ma façon toutes mêlées les unes avec les autres, afin qu'il en choisît seize sans sçavoir qui en étoit l'auteur; il s'en trouva quatorze des miennes. Dans la joie que j'en eus, je ne pus m'empêcher de le lui dire. Sur quoi il me demanda quelles étoient les deux autres devises de ma façon qu'il n'avoit pas adoptées. Les lui ayant marquées: *Ces deux là, me dit-il, me semblent aussi bonnes que les deux que j'ai prises à leur place: il faut les joindre avec les autres, & qu'elles*

soient toutes de vous. On fit ensuite le dessein de la tenture des quatre saisons de l'année sur le modèle de celle des quatre éléments : on l'a aussi gravée & accompagnée de semblables explications. Des seize devises qui ornent cette tenture, il y en a neuf de moi.

L'intention de M. Colbert étoit que nous travaillions à l'histoire du Roi, & pour y parvenir il me faisoit écrire dans le registre dont je viens de parler, plusieurs choses que le Roi avoit dites, pour les insérer dans son histoire. Je me souviens entre autres de celle-ci, Un jour il dit en présence de M. de Villeroy, de M. le Tellier, de M. de Lionne, de M. le Maréchal de Grammont, de M. Colbert, & de quelques autres dont il ne me souvient pas : *Vous êtes tous mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus & en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, & les fem-*

de Charles Perrault. Liv. I. 39

mes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous, que si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi & me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avertir. Je ne veux que vingt quatre heures pour m'en débarasser & vous donner contentement là-dessus. Il me faisoit aussi écrire des actions fort considérables de sa Majesté, lesquelles étoient ou peu connues de tout le monde, ou dont les motifs & quelques circonstances n'étoient sçues que de lui seul. Il me dicta entre autres, l'affaire de M. Fouquet d'un bout à l'autre, & il me la fit retoucher trois ou quatre fois avant que de la transcrire dans le registre. J'oubliois de remarquer que peu de tems après qu'il nous eût assemblés, il nous mena faire la révérence au Roi. C'étoit dans le tems que la Reine mere tomba malade de la maladie dont elle

mourut. Le Roi étoit dans une petite garderobbe derrière la chambre de la Reine, d'où il alloit à tout moment la voir, la servant dans sa maladie presque dans tous ses besoins, soit pour lui donner à boire, soit pour lui porter ses bouillons: fils n'ayant jamais davantage honoré sa mere pendant toute sa vie. Après que M. Colbert nous eut présentés au Roi, il nous dit ces paroles: *Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire: je suis sur que vous ferez des merveilles, je tâcherai de ma part de vous fournir de la matiere qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous êtes.* Quelque temps après, M. Charpentier, dont M. l'abbé de Bourseis & M. Chapelain parlerent avantageusement à M. Colbert, fut associé à cette petite académie. Nous jettâmes

tous les yeux sur lui pour écrire l'histoire du Roi , c'est-à-dire pour tenir la plume : car toute la compagnie devoit y travailler en la re-voyant & en la corrigeant. Lorsqu'il fut question de décider comment il y travailleroit , on lui dit qu'il se servît des gazettes , & de tout ce qui se peut recouvrer dans le public pour former le corps de son histoire : qu'à mesure qu'il auroit fait quelque chose de considérable , & que l'académie l'auroit revu , M. Colbert y ajouteroit ou en retrancheroit ce qu'il jugeroit nécessaire. Pour faciliter la chose , je proposai un expédient : c'étoit que quand M. Charpentier auroit composé la valeur d'un petit cahier , & que ce cahier auroit été revu par la compagnie ; il l'envoyeroit à M. Colbert dans un paquet qu'on mettroit sur sa table avec les autres paquets de lettres qu'il recevoit incessamment , de sorte que la lecture

qu'il feroit de ce cahier le délasseroit de la lecture des autres lettres : & qu'en mettant en marge ou en interligne ce qu'il jugeroit à propos d'y ajouter , & en rayant ce qu'il faudroit en retrancher , la chose se feroit sans que ce travail consumât un temps particulier , & fût une occupation de surcroît à toutes les autres. M. Colbert approuva fort cet expédient ; mais M. Charpentier ne voulut jamais l'accepter, demandant toujours que M. Colbert lui fournît des mémoires & l'entretînt du secret des affaires, ce qu'il n'avoit pas le tems de faire & qu'il ne fit point : ainsi la chose en demeura là. Ce fut une grande perte pour la petite académie , mais un bonheur pour M. Pellisson & particulièrement pour Mrs Racine & Despréaux , chargés depuis d'écrire l'histoire du Roi par Madame de Montespan, qui regarda ce travail comme un amusement

Manière de
travailler à
l'histoire du
Roi.

dont elle avoit besoin pour occuper le Roi. Ils en ont reçu de très-grandes récompenses en différents temps.

M. Colbert ayant formé cette petite Académie, songea à en établir une plus grande & plus considérable pour l'avancement & la perfection de toutes les sciences. Il se fit donner d'abord un mémoire de tous les hommes sçavans qui s'assembloient alors chez M. de Montmort conseiller d'Etat, amateur de toutes les sciences & de tous les sçavans, comme aussi de tous ceux qui étoient en réputation d'exceller en quelque science, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers. M. Chapelain, M. l'abbé de Bourseis & M. Carcavi furent ceux qu'il consulta particulièrement sur ce choix. Voici le nom de ceux qui furent choisis les premiers, Mrs Carcavi, Roberval, Huygens, Frenicle, Picard, Duclos, Bourdelin,

Etablissement
de l'Académie
des sciences.

de la Chambre , Perrault , Auzout , Pecquet , Buot , Gayant , Mariotte & Marchand. J'eus bien de la peine à faire consentir mon frere à être de cette Académie , non qu'il ne se tînt très honoré du choix qu'on faisoit de lui : *Mais* , disoit-il , *je n'ai point les qualités nécessaires pour être mis avec tant d'excellens hommes.* (1)

[1] Claude Perrault , de l'Académie Royale des Sciences & Medecin de la Faculté de Paris , dont il fera beaucoup question dans ces mémoires , fut un des plus fameux architectes du regne de Louis XIV. Il n'acquit à Paris en 1613 , de P. Perrault , avocat au Parlement , originaire de Tours. Il devint sans aucun maître , sans avoir vû l'Italie , & par la seule force de son génie , habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessein Dans le nombre des connoissances qu'il possédoit à un haut degré , telles que la Medecine , les Mathématiques , la Physique , les Méchaniques , l'Anatomie , il fit son capital de l'Architecture , & y excella supérieurement. Nous avons de lui differens monuments qui sont regardés comme autant de chef-d'œuvres : sçavoir le peristile du Louvre , l'Observatoire , le magnifique arc

Cette modestie étoit sincère , quoi-

de triomphe du Trône , la Chapelle du Château de Sceaux , le bosquet des bains d'Apollon dans le jardin de Versailles , l'allée d'eau & la plus grande partie des desseins des vases soit en marbre , soit en bronze qui ornent ce parc. Outre tous ces ouvrages qui peuvent être mis en parallèle avec ce que les anciens nous ont laissé de plus parfait pour le grand goût de l'architecture , nous avons encore de ce célèbre architecte une traduction de Vitruve qu'il fit par ordre de M. Colbert , traduction remplie de mille observations très-curieuses & très-utiles à ceux qui veulent s'instruire de l'architecture des anciens. Il nous a donné aussi *l'abrégé des dix livres d'architecture de Vitruve* , dans lequel il a mis en ordre ce que cet ancien architecte a traité confusément , & il a rassemblé sous le même chapitre ce qui se trouve dispersé en plusieurs endroits , concernant un même sujet. Nous avons encore de lui un ouvrage intitulé : *Ordonnance des cinq especes de colonnes suivant la méthode des anciens*. Lequel contient une maniere infiniment plus aisée que toutes les autres pour l'usage des cinq ordres.

Indépendamment de ces livres sur l'architecture , M. Perrault se distingua par plusieurs autres : tels sont ses essais de physique , ses mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux , dressés sur les dissections faites

qu'il eût lui seul les talens de dix autres. La famille qui se joignit à moi & qui passa plusieurs jours à le presser , eut bien de la peine à le faire résoudre. Dans la suite M. Duhamel abbé de Saint Lambert , fut admis dans l'Académie , à l'occasion de la traduction qu'il fit des Droits de la Reine en latin , comme je le dirai ci-après. M. l'abbé Galois le suivit ; mon frere le medecin l'avoit indiqué à M. Colbert pour être son bibliothecaire , & c'est par-là qu'il entra dans l'Académie. M. Blondel , qui depuis a

dans l'Académie des Sciences ; enfin par un recueil de divers machines de son invention , qui lui ont fait beaucoup d'honneur. Il mourut à Paris le 9 Octobre 1688, âgé de 75 ans. Quoiqu'il n'eût gueres exercé la medecine que pour ses amis & sa famille , la Faculté eut tant d'estime pour lui , qu'elle députa après sa mort à ses héritiers pour avoir son portrait , qui fut placé dans les écoles publiques parmi ceux de Fernel , d'Acakia , Riolan & d'autres qui ont fait le plus d'honneur à ce corps.

été maître de mathématiques de Monseigneur le Dauphin, y entra ensuite, & ce fut moi qui le présentai. M. de Cassini fut proposé environ vers ce temps là par M. Carcavi, qui le fit venir de Boulogne en Italie où il étoit professeur, & lui fit donner neuf mille livres de pension. M. Carcavi esperoit d'en faire son gendre, mais ce projet ne réussit pas, & M. de Cassini prit alliance d'un autre côté. M. Dodart ayant été proposé par mon frere le medecin, fut reçu peu de temps après. A l'égard de M. du Vernay, il n'y fut admis qu'après la mort de M. Gayant chirurgien, pour faire les dissections en sa place : ce fut mon frere qui l'indiqua, & qui l'aida de son crédit, de son argent & même de son sçavoir, pour remplir d'abord avec dignité tout son emploi. Vers le même tems M. de la Hire fut reçu dans l'Académie.

Outre ceux que je viens de nommer, qui tenoient les premières places dans l'Académie, il y en avoit d'autres d'une classe inférieure, & qui n'y étoient que pour écouter, pour exécuter ce qui avoit été résolu par la compagnie, & particulièrement pour faire les observations dont elle avoit besoin. De ce nombre étoient le sieur Richer qui alla en Cayenne, le sieur Niquet qui avoit soin de la construction des modeles & des machines qu'on faisoit faire, soit que ces machines fussent anciennes, comme la pompe du pont neuf, les grues, les engins, les moulins à vent, &c. soit qu'elles fussent de nouvelle invention, comme des machines à nettoyer des ports de mers, à scier des pierres, à faire des bas de soie, des rubans, &c. Il y avoit encore plusieurs de ces élèves dont les noms ne me reviennent pas. Le sieur Couplet fut nommé pour être comme
l'huissier

l'huiſſier de la compagnie : depuis il fut fait concierge de l'Obſervatoire , dès qu'on commença à le bâtir.

Il fut réglé que l'Académie s'occu-
peroit à cinq choſes principales ,
aux mathématiques , à l'aſtrono-
mie , à la botanique ou ſcience des
plantes , à l'anatomie , & à la chy-
mie. M. Roberval , M. Frenicle ,
M. Huygens & M. Blondel ſ'appli-
quoient particulièrement à ce qui
regarde les mathématiques : M. de
Caſſini , M. Auzout , & depuis , M.
de la Hire eurent l'aſtronomie pour
leur partage : M. de la Chambre ,
M. Perrault , M. Gayant , & depuis ,
M. du Vernay , travaillèrent à l'ana-
tomie : M. Duclos , M. Bourdelin , &
depuis , M. Borel eurent ſoin de la
chymie : M. Dodard & M. Marchand
ſ'appliquèrent à la connoiſſance des
plantes & de tout ce qui regarde la
botanique. M. du Hamel fut d'abord
le ſecrétaire de la compagnie , &
M. Colbert de Croiſſi l'ayant quel-

que tems après mené en Angleterre où il alla en qualité d'ambassadeur , M. l'abbé Gallois en fit la fonction. M. du Hamel étant de retour , reprit sa place , & l'occupe encore.

M. l'abbé de Bourseis demanda qu'il y eût des académiciens pour la Théologie. M. Colbert l'ayant agréé , plusieurs docteurs en théologie furent nommés , entre autres l'illustre M. Ogier , le plus célèbre prédicateur de son tems , qui après avoir charmé Paris , s'étoit fait admirer en Allemagne à la suite de M. Davaux ambassadeur , qui l'avoit emmené en qualité de son ami. Ce M. Ogier avoit un frere qui a écrit ses voyages vers le nord très-élegamment sous le titre *d'Iter Danicum*. Les conférences de théologie durerent peu : car la Sorbonne qui en fut allarmée vint par députés s'en plaindre à M. Colbert qui se rendit à leurs remontrances ,

de Charles Perrault. Liv. I. 51

n'ayant pas pû disconvenir qu'il y avoit du péril à laisser le pouvoir à des particuliers de disputer sur des matieres de religion , qu'il falloit abandonner aux Facultés établies pour en connoître. Il fut en même-tems résolu que dans l'Académie occupée aux sciences que j'ai marquées , on ne disputeroit point sur les matieres de controverse ni de politique , à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité. Il fut encore ordonné que les astronomes ne s'appliqueroient point à l'astrologie judiciaire , & que les chymistes ne travailleroient point à la pierre philosophale : ces deux choses ayant été trouvées très-frivoles & très-pernicieuses.

Cette Académie n'étoit pas en-
core tout à fait établie , que M. Gratification
des gens de
lettres. Colbert fit un fond de la somme de cent mille livres sur l'état des bâtimens du Roi , pour être distri-

bué aux gens de lettres. Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence , la poësie , les mécaniques & les autres sciences , tant dans le royaume que dans les pays étrangers , recurent des gratifications , les uns de mille écus , les autres de deux mille livres , les autres de cinq cens écus , d'autres de de 1200 liv. quelques-uns de mille livres , & les moindres de 600 liv. Il alla de ces pensions en Italie , en Allemagne , en Dannemarck , en Suede & aux dernieres extrémités du nord : elles y alloient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuoient à Paris , elles se porterent la premiere année chez tous les gratifiés , par le commis du trésorier des bâtimens , dans des bourses de soie d'or , les plus propres du monde ; la seconde année dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état & vont natu-

de Charles Perrault. Liv. I. 53
rellement en dépérissant, les années
suiivantes il fallut aller recevoir soi-
même les pensions chez le trésorier
en monnoie ordinaire. Les années
bientôt eurent quinze & seize mois :
& quand on déclara la guerre à l'Es-
pagne , une grande partie de ces
gratifications s'amortirent. Il ne
resta presque plus que les pensions
des académiciens de la petite aca-
démie & de l'académie des scien-
ces : ce qui a continué & continue
encor jusqu'à présent. Mon frere
le medecin a toujours eu deux
mille livres d'apointement, comme
étant de l'académie des sciences,
sans compter les gratifications qu'il
a reçues , comme travaillant aux
desseins du Louvre, de l'Observa-
toire, de l'arc de Triomphe, & de
plusieurs ouvrages faits à Versailles,
comme je le dirai en son lieu. Il
fut résolu que l'académie des scien-
ces s'assembleroit à la bibliotheque
du Roi dans une salle basse, &

qu'elle y tiendroit ses assemblées deux fois la semaine, le mercredi & le samedi.

Etablissement
d'un labora-
toire pour la
chymie dans
la Bibliothe-
que Royale.

Deux choses ayant paru nécessaires pour mettre l'Académie en état de travailler & de répondre à ce que l'on se promettoit de son établissement, sçavoir un laboratoire pour la chymie, & un observatoire pour l'astronomie ; M. Colbert ordonna que l'on construïroit un laboratoire dans l'endroit de la bibliothèque qui s'y trouveroit propre, suivant le plan & les desseins qu'en donneroit M. Duclos, à qui l'on fourniroit tous les ustanciles, outils, drogues & vaisseaux dont il auroit besoin pour les opérations qu'il conviendroit de faire. Mrs de l'Académie furent chargés d'examiner où l'on pourroit bâtir un observatoire. Ils jetterent d'abord les yeux sur Mont-martre, comme un lieu dont on découvroit aisément tout l'horison : mais on trouva

de Charles Perrault. Liv. I. 55
que toutes les fumées de Paris, qui est au midi de cette montagne, étoient un obstacle perpétuel à toutes sortes d'observations. Après avoir encore revu tous les environs de Paris, on ne trouva point de lieu plus propre pour placer cet édifice, que celui où il a été construit. Il a Paris au nord, où il n'y a point d'observation à faire : il regarde directement le midi & découvre tout l'horison depuis le lever d'esté & au-delà, jusqu'au coucher d'esté & beaucoup plus loin encore. Mon frere eut ordre de M. Colbert de faire le dessein de cet observatoire (1), qu'il approuva & qui a été exécuté sans y rien changer, si ce n'est qu'à l'arrivée de M. de Cassini en France, M. Carcavi qui vouloit le faire valoir, lui

Changement
fait à l'Observatoire à l'arrivée de M. de Cassini.

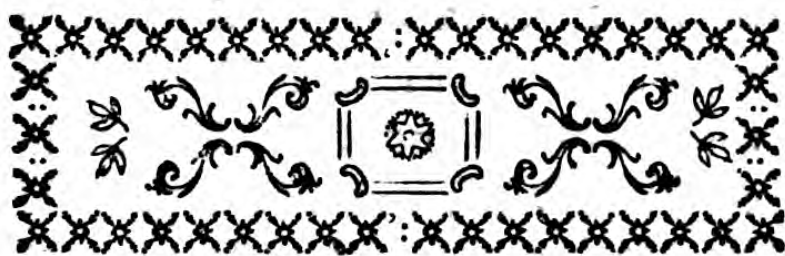
(1) Les fondemens de l'Observatoire furent jettés en 1667, & tout ce bâtiment fut achevé en 1672.

mit dans l'esprit de faire changer quelque chose. M. le Vau, premier architecte du Roi, chagrin qu'un autre que lui donnât des desseins pour les bâtimens, appuya la pensée de M. de Cassini : ce fut de changer le plan de l'étage noble, & d'y faire une grande piece qu'il prétendoit nécessaire aux observations. Mon frere eut beau représenter que cela ne pouvoit se faire sans hauffer le bâtiment, ce qui étoit impossible, la grande corniche étant posée, à moins que de surbaïsser extraordinairement la voute de cette grande piece, ce qui rappetissoit la moitié de la cage du grand escalier, & le rendoit fort rude & peu agréable, de très-beau & très-magnifique qu'il étoit, & que d'ailleurs cette grande piece ne paroïssoit point nécessaire. Il fallut en passer par l'avis de M. de Cassini & de M. le Vau, & faire une espece de petit attique au-dessus de

la grande corniche pour donner plus d'élévation au bâtiment. L'escalier fut gâté, & la grande piece n'a jamais servi à aucune des observations auxquelles on la destinoit. Il est même arrivé que pour avoir fait cette piece trop grande, la voute s'est fendue, de même que le massif, & qu'il a fallu racommoder & la voute & la terrasse de ciment qui est au-dessus. Ce fut une grande faute à laquelle mon frere ne consentit jamais. M. de Cassini a eu encore l'entêtement de ne vouloir point qu'on représentât au naturel les douze signes du zodiaque, en marbre & par pieces de rapport, quoique M. Colbert y eût consenti. Cette résistance qu'on n'a jamais comprise, à empêché que cette piece n'ait été toute pavée de marbre : car les guerres qui sont venues depuis, ont fait abandonner ces fortes de dépenses. M. de Roberval qui n'aimoit pas M. de Cassini,

& qui le regardoit comme son concurrent en mathématiques, dit assez plaisamment sur l'empressement qu'avoit M. Carcavi de faire valoir les avis de M. de Cassini : *M. Carcavi ressemble à un écuyer qui veut faire valoir le cheval qu'il met dans l'écurie de son maître.* Lorsqu'on commença à bâtir l'observatoire vers le mois de Mars de l'année 1667, il y avoit déjà du tems qu'on travailloit au bâtiment du Louvre. Ce qui s'est fait touchant ce bâtiment est très-curieux & de très-grande conséquence : c'est pourquoi je reprendrai la chose dès son commencement.

Fin du premier Livre.



MÉMOIRES

DE

CHARLES PERRAULT.

LIVRE SECOND.

A U premier Janvier 1664, Bâtimens
du Louvre. M. Colbert fut fait surin-
tendant des bâtimens du
Roi, ou du moins l'on commença
à lui en faire publiquement des
complimens. Il y avoit déjà non-
seulement des fondemens jettés
pour la façade principale du Lou-
vre, mais une partie de cette façade
étoit élevée huit ou dix pieds hors

C vj

de terre. Cela avoit été bâti sous les ordres de M. de Ratabon, dernier surintendant, & sur les desseins de M. le Vau, premier architecte. M. Colbert n'étoit pas content de ce dessein, & se faisant une affaire d'honneur de donner à ce palais une façade digne du prince qui la faisoit bâtir, il commença par faire examiner le dessein de M. le Vau par tous les architectes de Paris, & les invita à en venir voir le modèle de menuiserie dans une salle où il étoit exposé aux yeux de tout le monde, & en même-tems il invita ces mêmes architectes à faire des desseins de cette façade, promettant de faire exécuter celui qui auroit le mieux rencontré, & que le Roi trouveroit le plus à son goût. Presque tous les architectes blâmerent le projet de M. le Vau, & en firent la critique dans des mémoires qu'ils donnerent. Plusieurs même apportèrent des desseins de leur

de Charles Perrault. Liv. II. 61
invention , qui furent aussi exposés dans la même salle où étoit le modele du projet de M. le Vau. Mon frere fit un dessein à peu près semblable à celui qu'il donna depuis , & qui a été exécuté. M. Colbert à qui je le montrai , en fut charmé , & ne comprenoit pas qu'un homme qui n'étoit pas architecte de profession , eût pu faire rien de si beau. La pensée du peristyle est de moi , & l'ayant communiquée à mon frere , il l'approuva & la mit dans son dessein , mais en l'embellissant infiniment : ce dessein fut exposé dans la salle comme les autres : ce fut un plaisir d'entendre les jugemens qu'on fit de ce dessein : il fut trouvé beau & magnifique , mais on ne sçavoit à qui l'attribuer. Les plus versés dans ces matieres , ne connoissoient personne hors quelques étrangers qu'ils nommoient , qui pût dessiner si proprement ni si correctement. M. Colbert fut très content

du dessein de mon frere : mais pour ne rien oublier dans une affaire de cette conséquence, il résolut de prendre l'avis des plus excellens architectes d'Italie, & de les inviter comme il avoit fait ceux de France, à donner des desseins. On fit des copies des projets de M. le Vau qu'on envoya à Rome & que l'on adressa à M. Pouffin, peintre ordinaire du Roi, & un des meilleurs qu'il y eût alors. M. Colbert m'ordonna de lui faire une lettre, & la voici.

MONSIEUR,

Lettre écrite
à M. Pouffin.

» Vous connoîtrez par cette lettre l'estime particulière que le Roi fait de votre mérite. Sa Majesté ayant résolu d'envoyer à Rome les plans & les élévations de son palais du Louvre, pour avoir les avis & les pensées des plus fameux architectes qui y font leur demeure, & pour cet effet ayant

» besoin d'une personne très intel-
» ligente & très-capable pour les
» consulter de sa part sur cette ma-
» tiere , elle a cru ne pouvoir re-
» mettre le soin de cette affaire en
» de meilleurs mains que les vôtres.
» Elle a non-seulement considéré
» que la connoissance parfaite que
» vous avez de la peinture & de
» l'architecture vous rendoit très-
» capable de cet emploi , mais aussi
» que le long séjour que vous avez
» fait à Rome, joint à votre mérite,
» vous ayant sans doute attiré l'a-
» mitié de tout ce qu'elle a d'ex-
» cellens hommes , personne ne
» pourroit mieux que vous en tirer
» les lumieres & les avis qu'on leur
» demande. Le discours qui accom-
» pagne les plans & les élévations
» que je vous envoie & qui leur
» sert d'explications, vous instruira
» suffisamment des choses sur les-
» quelles il les faut consulter , & il
» suffira de toucher quelques ob-

» servations sur la maniere dont je
» crois que vous devez vous con-
» duire avec eux. J'estime qu'avant
» que de les assembler, il seroit né-
» cessaire de les voir, de leur com-
» muniquez les desseins à tous sé-
» parément, & de les leur laisser
» même quelque tems pour former
» leurs idées en particulier, afin
» qu'il se rencontre plus de diver-
» sité dans leurs pensées, afin aussi
» que chacun ait la gloire toute
» entiere de ce qu'il aura inventé,
» sans qu'on puisse lui reprocher
» d'avoir été secouru par l'avis de
» quelqu'autre. Ensuite il seroit bon
» de les assembler, si cela se pou-
» voit, & de les entendre approu-
» ver ou condamner ce qu'ils au-
» roient proposé les uns & les au-
» tres, pour juger en gros de quel
» côté pancheroit l'avis de l'assem-
» blée, & sçavoir ce qui auroit été
» le plus généralement approuvé.
» Je ne limite point le nombre de

» ceux que vous consulterez ; il faut
» prendre garde seulement que la
» chose ne traîne en longueur ,
» en admettant indifferemment tou-
» tes sortes de gens à dire leurs
» avis : d'un autre côté il faut avoir
» soin de n'oublier aucun de ceux
» qui sont en grande réputation ,
» comme les signozzi Pietro di Cor-
» tone , Reynaldy , le Cavalier Ber-
» nin , & quelques autres des plus
» fameux. Il faut les prier tous de
» donner leur avis par écrit , ce
» qu'ils feront , je crois , volon-
» tiers , étant malaisé qu'ils ayent
» de l'indifference pour la gloire
» qui leur reviendra d'avoir donné
» des desseins pour le plus beau &
» le plus superbe palais du monde ,
» & de les voir préférer , en cas
» qu'on suive leurs avis , à ceux des
» plus fameux architectes de leur
» siècle. Mais ce qu'il est nécessaire
» de leur faire entendre , c'est que
» quand ils condamneront quelque

» chose dans les desseins qu'on leur
» envoie , ils ajoutent les raisons
» qu'ils en ont ; comme aussi quand
» ils avanceront quelque pensée &
» quelque desseins, ils l'appuyent ou
» de quelques raisons d'architec-
» ture, ou d'exemples considérables.
» Voilà de quelle sorte je pense que
» la chose se doit traiter : néan-
» moins comme il se peut rencon-
» trer des difficultés imprévues en
» s'y conduisant de cette maniere,
» je remets le tout à votre pruden-
» ce , & vous laisse le choix de
» l'ordre que vous tiendrez en cette
» affaire, qui est sans doute très-
» importante , puisqu'il s'agit de
» mettre en sa perfection le plus bel
» édifice du monde , & de le rendre
» digne , s'il se peut, de la gran-
» deur & de la magnificence du
» prince qui le doit habiter. Je ne
» doute pas, Monsieur , que la pen-
» sée qu'a eue le Roi d'achever son
» palais du Louvre, ne vous ait

» donné bien de la joie , puisqu'il
» est aisé de remarquer dans ce des-
» sein l'amour que S.M. a pour tous
» les beaux arts que vous possédez.
» Il est constant qu'elle a dessein
» de les mettre dans le plus haut
» point de perfection où ils ayent
» jamais été , & qu'elle veut que
» son regne soit fameux , non-seu-
» lement par les grandes actions de
» sa vie , mais aussi par une infinité
» d'hommes illustres en toute sorte
» de professions , qui égalent & sur-
» passent même ceux de l'antiquité.
» Pour cet effet elle n'oublie rien
» de tout ce qui peut exciter natu-
» rellement la vertu dans le cœur
» de ceux qui ont quelques dispo-
» sitions aux grandes choses , & elle
» leur donne de sa part tous les
» moyens de se perfectionner. Pour
» allumer le desir des sciences , elle
» a gratifié tous les gens de lettres
» qui avoient quelque réputation
» extraordinaire. Par tout où le

» mérite a éclaté , non-seulement
» en France , mais encore dans
» toute l'Europe; on y a vû paroître
» en même-tems des marques de fa
» libéralité Royale. A l'égard de la
» Peinture & de la Sculpture, que
» Sa Majesté aime singulierement,
» & qu'elle regarde comme deux
» arts qui doivent particulièrement
» travailler à sa gloire, & transf-
» mettre son nom à la posterité ;
» elle n'obmet rien de ce qui peut
» les remettre en leur dernière per-
» fection. Ce fut par ce motif si no-
» ble & si louable qu'elle établit à
» Paris il y a quelques années une
» Académie Royale de Peinture &
» de Sculpture, gagea des Profes-
» seurs pour l'instruction de la jeu-
» nesse, proposa des prix aux étu-
» dians, & donna à cette assemblée
» tous les privileges qu'elle pou-
» voit souhaiter. Cette institution
» n'a pas été infructueuse : il s'y
» forme des élèves qui promettent

» beaucoup, & qui donneront quel-
» que jour d'excellens maîtres.
» Mais parce qu'il semble encore
» nécessaire aux jeunes gens de vo-
» tre profession, de faire quelque
» séjour à Rome pour s'y former le
» goût & la maniere, sur les origi-
» naux & les modeles des plus
» grands maîtres de l'antiquité &
» des siecles derniers, & qu'il arri-
» vera souvent que ceux qui ont le
» plus de génie & de disposition,
» négligeroient ou ne pouroient en
» faire le voyage à cause de la dé-
» pense ; S. M. a résolu d'y en en-
» voyer tous les ans un certain nom-
» bre qui seront choisis dans l'aca-
» démie, & qu'elle entretiendra à
» Rome durant le séjour qu'ils y fe-
» ront. Sa Majesté considerant en-
» core qu'il seroit très-utile pour
» l'avancement & le progrès de ces
» jeunes gens, d'être sous la direc-
» tion de quelque excellent maître
» qui les conduisît dans leurs études,

» qui leur donnât le bon goût & la
» maniere des anciens , & qui leur
» fasse remarquer dans les ouvrages
» qu'ils copieront, ces beautés se-
» cretes & presque inimitables qui
» échappent aux yeux de la plûpart
» de ceux qui les regardent , & qui
» ne sont apperçues que par les
» plus habiles. Pour cet effet Sa
» Majesté a résolu d'avoir toujours
» à Rome quelque maître illustre
» pour avoir le soin & la direction
» des étudians qu'elle y enverra ,
» & vous a choisi, Monsieur , &
» nommé pour celui qu'elle charge
» présentement de cette conduite.
» C'est pour cette considération &
» dans cette vue qu'elle m'a com-
» mandé de vous faire tenir la
» somme de douze cents écus que
» vous recevrez par la lettre de
» change ci incluse. Voilà, Mon-
» sieur, ce que Sa Majesté m'a com-
» mandé de vous écrire. Je ne doute
» point qu'elle ne reçoive de votre

de Charles Perrault. Liv. II. 71

» part toute sorte de satisfaction
» dans l'exécution des deux choses
» importantes dont elle vous char-
» ge. En mon particulier je vous
» assure que l'honneur que le Roi
» vous a fait, me donne beaucoup
» de joie, & que j'en aurai toujours
« d'en rendre aux personnes de vo-
» tre mérite.

Cette lettre qui devoit être si-
gnée de M. Colbert, ne fut point
envoyée, & je n'en sçai point la
raison. Les desseins partirent, &
furent vûs à Rome par tous les fa-
meux architectes de ce temps-là,
qui envoyèrent tous des projets de
leur façon, auxquels on n'eut au-
cun égard. Ces desseins étoient
tous fort bizarres, & n'avoient au-
cun goût de la belle & sage archi-
tecture.

Dans ce même temps, il y avoit
à Paris un certain abbé Benedetti
qui avoit fait connoissance avec M.
Colbert du temps qu'il étoit inten-

dant de M. le cardinal Mazarin. Cet abbé, soit qu'il fût ami du Cavalier Bernin (1), soit que le Cavalier se le fût rendu ami par des voies que je n'ai point sçues, prona tellement son mérite, & le mit si fort

[1] Le Cavalier Bernin, peintre, sculpteur & architecte, naquit à Naples en 1598. Ce fut sous Paul V qu'il commença à se faire connoître. Ce Pontife en voyant ses premiers ouvrages, prédit la grande réputation qu'il s'acquit depuis. Grégoire XV le décora de l'ordre de Christ. Urbain VIII lui donna la surintendance de la fabrique des bâtimens de S. Pierre de Rome. Alexandre VII & Clement IX l'honorèrent de leur estime & de leur amitié. Rome lui est redevable de plusieurs de ses plus beaux monumens : on compte dans la seule église de S. Pierre nombre d'ouvrages de son invention qui font l'admiration des connoisseurs. Les principaux sont le Maître Autel, le Tabernacle, la Chaire de S. Pierre, les Tombeaux d'Urbain VIII & d'Alexandre VII, la Statue équestre de Constantin, la Colonnade circulaire qui environne la Place de S. Pierre de Rome; la Fontaine de la Place de Navone, & l'Eglise du Noviciat des Jésuites à *Monte Cavallo*. Il mourut à Rome le 29 Novembre 1680, âgé de 82 ans.

de Charles Perrault. Liv. II. 73
au-dessus de tous les Architectes
d'Italie que M. Colbert prit la ré-
solution de le faire venir en Fran-
ce. Quelques-uns disent que le Car-
dinal Barberin fut le premier qui
prôna le Cavalier Bernin ; M. de
Bellefonds ensuite , & que ce fut
sur le bien qu'ils en dirent , qu'on
prit la résolution de le faire ve-
nir. Voici les lettres qui lui furent
écrites.

LETTRE DU ROI.

*Seigneur Cavalier Bernin, je fais
une estime si particuliere de votre mé-
rite, que j'ai un grand désir de voir
& de connoître une personne aussi il-
lustre, pourvû que ce que je souhaite
se puisse accorder avec le service que
vous devez à Notre Saint Pere le Pape,
& avec votre commodité particuliere.
Je vous envoie en conséquence ce courier
exprès, par lequel je vous prie de me don-
ner cette satisfaction, & de vouloir
entreprendre le voyage de France, pre-*

Lettre de
Louis XIV au
Cavalier Ber-
nin,

D

nant l'occasion favorable qui se présente du retour de mon cousin le duc de Crequi, ambassadeur extraordinaire, qui vous fera sçavoir plus particulièrement le sujet qui me fait desirer de vous voir & de vous entretenir des beaux desseins que vous m'avez envoyez pour le bâtiment du Louvre, & du reste me rapportant à ce que mondit cousin vous fera entendre de mes bonnes intentions. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, Seigneur Cavalier Bernin. Signé LOUIS. De Lyonne. A Paris le XI Avril 1665.

Une lettre à peu près semblable fut écrite au pape & au cardinal Chigi, & fut portée par l'abbé Benedetti.

Honneurs rendus au Cavalier Bernin à son arrivée en France.

C'est une chose qui n'est pas croyable que les honneurs que l'on fit au Cavalier Bernin. Quand M. de Crequi alla prendre congé du pape, *colla solita pompa*, il alla ensuite chez le Cavalier Bernin *colla medesima*, le prier de venir en France :

& quand il partit de Rome, toute la ville fut dans une grande alarme, à ce que l'on dit, pour la crainte que l'on avoit que le roi ne le retînt en France pour toujours.

Dans toutes les villes par où il passa, les officiers eurent ordre de la part du Roi de le complimenter, & de lui porter les présens de la ville. La ville de Lion même, qui ne rend cet honneur qu'aux seuls princes du sang, s'en acquitta comme les autres. Des officiers envoyés de la cour lui aprêtoient à manger sur sa route, & quand il approcha de Paris, on envoya au-devant de lui M. de Chambray, Seigneur de Chantelou, maître d'hôtel de sa Majesté, pour le recevoir, lui tenir compagnie, & l'accompagner partout où il iroit. M. de Chantelou fut choisi parce qu'il sçavoit très-bien l'Italien; qu'il avoit été en Italie où il avoit fait amitié avec le Cavalier Bernin, & qu'il avoit

pour lui une estime au-delà de ce qui se peut imaginer. Le Cavalier arriva en France sur la fin du mois de Mai, & M. de Chantelou alla au-devant de lui jusqu'à Juvifi.

On le logea d'abord à l'hôtel de Frontenac, que M. du Metz intendant des meubles de la couronne, eut ordre de faire meubler pour lui & pour son fils, & où il établit des officiers pour faire sa cuisine & le servir. Il salua le Roi le 4 Juin 1665, jour de la fête Dieu, & en fut reçu aussi-bien qu'on le sçau-roit imaginer. Il fit tendre ses desseins dans un cabinet fort propre où personne n'entroit que lui, M. de Chantelou, & M. Colbert. Quelques personnes de qualité à qui M. Colbert voulut bien donner ce regal, y furent aussi admises. Au bout de quinze jours ou environ, le sieur Fossier, qui avoit ordre de fournir au Cavalier tout ce qui lui seroit nécessaire pour dessiner, me dit que

de Charles Perrault. Liv. II. 77
si je le voulois , il me feroit voir
les desseins du Cavalier. J'acceptai
son offre , & je vis ces desseins le
lendemain. M. Colbert me deman-
da si je les avois vus ; & je lui ré-
pondis que non. Je puis assurer que
c'est la seule fois que je n'ai pas dit
la vérité à ce ministre. *C'est quel-
que chose de fort grand* , me dit-il.
Il y a sans doute des colonnes isolées ,
lui répondis - je. *Non* , reprit-il ,
elles sont au tiers du mur. La porte est
fort grande, lui dis-je. *Non*, repliqua-t-
il , *elle n'est pas plus grande que la porte*
de la cour des cuisines. Je lui dis en-
cor quelque autre chose de sembla-
ble qui alloit à lui faire remarquer
que le Cavalier Bernin étoit tombé
dans les mêmes défauts que l'on
reprochoit au dessein de M. le Vau ,
& de la plûpart des autres architec-
tes : & ce fut à cette intention que
je feignis de ne point connoître les
desseins du Cavalier : ces critiques
devant avoir plus de force ne les

ayant pas vus, que si je les eusse faites après les avoir examinés; outre que je n'aurois peut-être pas osé en dire alors mon avis avec autant de liberté.

Buste du Roi
fait par le Ca-
valier Bernin.

Le Cavalier proposa, dès qu'il fut arrivé, de faire le buste du Roi. Ce fut un bon moyen de faire sa cour. On porta chez lui le plus beau bloc de marbre qu'on pût trouver. Il travailla d'abord sur le marbre, & ne fit point de modele de terre, selon l'usage des autres sculpteurs: il se contenta de dessiner en pastel deux ou trois profils du visage du Roi, non, à ce qu'il disoit, pour les copier dans son buste, mais seulement pour rafraichir son idée de tems en tems, ajoutant qu'il n'avoit garde de copier son pastel, parce qu'alors son buste n'auroit été qu'une copie, qui de sa nature est toujours moindre que son original.

Avant d'aller plus loin, il est bon

de Charles Perrault. Liv. II. 79
que je vous fasse le portrait du Cavalier Bernin. Il avoit une taille un peu au-dessous de la médiocre¹, bonne mine, un air hardi. Son âge avancé & sa grande réputation lui donnoient encore beaucoup de confiance. Il avoit l'esprit vif & brillant, & un grand talent pour se faire valoir; beau parleur, tout plein de sentences, de paraboles, d'historiettes & de bons mots dont il assaisonna la plupart de ses réponses. Il étoit fort bon sculpteur, quoiqu'il ait fait une statue equestre du Roi fort misérable, & si peu digne du prince qu'elle représentoit, que le Roi lui a fait mettre une tête antique (1). C'étoit un médiocre

[1] Cette figure toute en marbre d'un seul bloc, est au bout de la piece des Suisses du jardin de Versailles. A la place de la tête de Louis XIV, on y a mis une tête de Marcus-Curtius, que M. Girardon avoit copiée d'après l'antique.

architecte , quoiqu'il s'estimât extrêmement de ce côté là. Il ne louoit & ne prisoit gueres que les hommes & les ouvrages de son pays. Il citoit fort souvent Michel-Ange , & on l'entendoit presque toujours dire *si come diceva il Michael Angelo Bonarotta.*

Le Roi ne fut pas longtems à s'appercevoir qu'il louoit peu de choses , & l'ayant dit à l'abbé Butti grand partisan du Cavalier : *C'est, dit l'abbé, M. le Brun qui fait courir ce bruit , parce que le Cavalier ne loue pas ses ouvrages , qui en effet ne valent rien.* J'ai toujours remarqué dans les Italiens un grand acharnement sur M. le Brun. J'en rappoterai dans la suite plusieurs exemples , & je dirai seulement ici que c'est une marque bien assurée qu'ils regardoient M. le Brun comme un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu pour la peinture.

de Charles Perrault. Liv. II. 81

Revenons au buste du Roi (1) : le Cavalier y a réussi, quoiqu'il y ait plusieurs défauts. Le front est trop creux, & diminue quelque chose de la belle physionomie de l'original. M. Varin fut le premier que s'en apperçut ou du moins qui osa le dire. Le nez est un peu trop ferré, & l'écharpe à laquelle on donne tant de louanges, n'est pas bien entendue. Comme elle enveloppe le bout du bras du Roi, ce ne peut être qu'une écharpe qu'on a mise sur le buste du Roi, & non pas l'écharpe qui étoit sur le corps du Roi, quand on a fait son buste, parce que cette écharpe alors n'environnoit pas son bras de la manière qu'elle l'environne.

Pendant qu'il travailloit à ce buste, on se dispoisoit à l'exécution de son dessein pour la façade du Louvre. Il fit un devis le plus ample que l'on ait jamais fait, & le

Devis pour
le bâtiment
du Louvre
fait par le Ca-
valier Bernin.

[1] Ce buste se voit à Versailles dans la salle de Vénus.

plus rempli de précautions inutiles ; qu'il falloit cependant regarder comme des effets d'une prudence consommée. Il fit venir de Rome des *Murateurs* : c'est ainsi que l'on nomme en cette ville ceux que nous appellons ici des maçons , prétendant que nous n'entendions rien à bâtir. Il vouloit qu'on observât deux choses qu'il est bon de pratiquer en Italie , où l'on se sert de *pozzolane* au lieu de sable , mais qui ne valent rien en ce pays : la première d'employer le moilon dans les fondations sans le dresser un peu avec le marteau , & le poser par assises , mais tel qu'il se présente & sans aucun arrangement. *C'est*, disoit-il , *qu'étant jetté à l'avanture , il fait une meilleure liaison avec le mortier , & un corps plus solide.* En second lieu il vouloit qu'on mouillât le moilon en le mettant en œuvre. Nos entrepreneurs soutenoient vigoureusement le contraire , en sorte

qu'il fut résolu qu'on feroit un essai des deux constructions dans la place du palais Mazarin. Les mura-teurs bâtirent à leur maniere deux murs de cinq à six pieds de haut, sur lesquels ils firent une voute de la même construction que les murs ; c'est-à-dire , de moilons posés à l'avanture : nos entrepreneurs éleve-rent des murs de la même hauteur , & construisirent au - dessus une voute de la même forme & figure que celle des Italiens avec les mê-mes matériaux , mais employés à la maniere qu'on le pratique en Fran-ce. L'hiver ayant passé sur ces deux édifices , la voute Italienne tomba d'elle-même au premier dégel , & la Françoise demeura ferme & se trouva plus forte qu'elle n'étoit quand ils l'acheverent. Les mura-teurs furent fort étonnés , & s'en prirent à la gelée qui avoit tout gâté : comme si c'étoit une chose fort extraordinaire qu'il gelât en hiver.

Deux essais
de mur & de
voute bâtis
l'un par les
Italiens, l'au-
tre par les
François.

Comme le dessein du Cavalier Bernin n'étoit pas bien conçu , & qu'il ne pouvoit être exécuté qu'à la honte de la France , je fis un mémoire de quelques - uns des défauts dont il étoit rempli : car je ne jugeai pas à propos d'en remarquer un bien grand nombre pour la première fois. J'envoyai ce mémoire à M. Colbert qui étoit alors à S. Germain. La première fois qu'il vint à Paris, après l'avoir reçu , il me fit entrer avec lui dans son jardin , & quitta même l'audience qu'il donnoit , pour me parler. *J'ai été surpris, me dit-il, du mémoire que vous m'avez envoyé : tout ce que vous marquez est-il vrai, & l'avez vous bien examiné ? Je ne crois pas, Monsieur, avoir rien mis qui ne soit comme je l'ai observé : mais n'y auroit-il pas de l'imprudence dans la liberté que j'ai prise : Vous avez bien fait, me dit-il : continuez, on ne peut trop s'éclaircir sur une matière de cette importance. Je*

de Charles Perrault. Liv. II. 85
ne comprends pas, ajouta-t-il, *comment cet homme l'entend de nous donner un dessein où il y a tant de choses mal conçues. Dès ce moment même sans doute M. Colbert vit bien qu'il s'étoit mal adressé ; mais il falloit soutenir la gageure : il crut peut-être aussi que par ses bons avis il remettroit le Cavalier sur la bonne voie , & qu'en lui montrant ses fautes, on l'ameneroit à l'excellent : mais il ne connoissoit pas encore le Cavalier.*

Il auroit été mal aisé de trouver deux génies plus opposés. Le Cavalier n'entroit dans aucun détail , ne songeoit qu'à faire de grandes salles de comédie & de festins , & ne se mettoit point en peine de toutes les comodités , de toutes les sujettions , & de toutes les distributions de logemens nécessaires : choses qui sont sans nombre , & qui demandent une application que ne pouvoit prendre le genie vif &

Opposition
du génie du
Cavalier Ber-
nin à celui de
M. Colbert.

prompt du Cavalier : car je suis persuadé qu'en fait d'architecture il n'excelloit gueres que dans les décorations & les machines de théâtre. Monsieur Colbert au contraire vouloit de la précision , & favoir où & comment le Roi seroit logé ; comment le service se pourroit faire commodément. Il croyoit , & avec raison , qu'il falloit parvenir non-seulement à bien loger la personne du Roi , & toutes les personnes royales ; mais donner des logemens commodes à tous les officiers , jusques aux plus petits , qui ne sont pas moins nécessaires que les plus importans : il ne cessoit de composer & de faire faire des mémoires de tout ce qu'il falloit observer dans la distribution des differents logemens , & fatiguoit extrêmement l'Artiste Italien. Le Cavalier n'entendoit rien , & ne vouloit rien entendre à tous ces détails , s'imaginant qu'il étoit indigne d'un grand architecte comme lui de descendre

de Charles Perrault. Liv. II. 87
dans ces minuties. Il s'en plaignoit à M. de Chantelou, & même d'une maniere peu respectueuse. M. Colbert, lui disoit-il, *me traite de petit garçon*: (ce sont les termes du journal de M. de Chantelou qui m'a été communiqué depuis sa mort) avec des discours inutiles sur des privés & des conduits sous terre, il consume des congrégations toutes entières: il veut faire l'habile & n'y entend rien: c'est un vrai cocalone. Il ajouta que M. Colbert lui avoit voulu faire faire *una mala creanca*; qu'il l'y avoit assez poussé, mais que la raison l'avoit retenu.

Si le Cavalier n'étoit pas content de M. Colbert, ce Ministre étoit de son côté très mécontent de lui. Il n'en témoignoit pourtant rien au dehors, & parloit toujours de lui avec une estime extraordinaire.

• Un jour M. Colbert dit au Cavalier Bernin: Nous allons nous
• embarquer dans un bâtiment qui

» coutera bien des millions ; mais
» n'importe, le Roi n'y aura point
» de regret s'il est tel qu'il y a tout
» lieu de l'esperer. Cependant je
» fais une remarque, que si nous n'y
» prenons garde, il arrivera que
» dans ce bâtiment où il y aura des
» salles de festins, des salles de co-
» médies, des salons d'une gran-
» deur prodigieuse, des galeries
» admirables, & tout ce qui fait la
» majesté d'un grand palais, le Roi
» sera obligé de coucher dans une
» chambre si petite, que la moitié
» des seigneurs & des officiers qui
» ont droit d'entrer, n'y pourront
» pas tenir. Ce seroit assurément un
» grand reproche qu'on auroit à
» nous faire. Car il faut poser pour
» fondement, que le Louvre doit
» être regardé comme une maison
» d'hiver, parce que dans les au-
» tres saisons le Roi peut demeurer
» dans ses maisons de campagne.
» Il faut que l'appartement où sa

de Charles Perrault. Liv. II. 89

» personne sera logée soit exposé
» au midi, c'est-à-dire, sur la ri-
» viere, où sera aussi la belle vue.
» Il faut encore poser pour conf-
» tant qu'on ne peut établir le lieu
» où sa Majesté couchera, que
» dans le pavillon qui termine l'aîle
» qui regarde sur la riviere. Car de
» faire l'apartement du Roi sur la
» face d'entrée, comme vous l'a-
» visez proposé, il faudroit mettre
» des sentinelles avancées pour em-
» pêcher le matin le bruit des ca-
» rosses & des charettes : or ce pa-
» villon n'a que trois croisées, dont
» deux sont employées pour la
» chambre de cérémonie: ainsi il n'en
» restera qu'une pour la chambre à
» coucher, qui par ce moyen sera
» si petite, comme je l'ai déjà dit,
» que la moitié de ceux qui doivent
» y entrer n'y pourront pas tenir.

Le Cavalier promet qu'il pen-
seroit à cet inconvénient. Trois
jours après il apporta à l'assemblée

du Louvre pour les bâtimens, où étoient M. Colbert & M. de Chambray (1), frere de M. de Chantelou, & moi, un dessein qu'il tenoit appuyé contre sa poitrine; &, en s'adressant à M. Colbert, il lui dit qu'il étoit persuadé que l'ange qui préside au bonheur de la France l'avoit inspiré; qu'il reconnoissoit sincèrement n'être point capable de trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande & aussi heureuse que celle qui lui étoit venue dans la pensée : *Jo sono intrato*, poursuivit-il, *in pensiere profundo*. Il prononça ces mots avec une telle emphase, qu'il sembloit qu'il fût descendu jusqu'au fond des Enfers. Enfin, après un long discours, capable d'impacienter le

(1) M. de Chambray est auteur d'un excellent livre d'architecture intitulé : *Parallele de l'Architecture ancienne avec la moderne*.

de Charles Perrault. Liv. II. 91
plus patient de tous les hommes , il
montra son dessein avec le même
respect que l'on découvre *il vero*
ritratto del vero crucifixo. Cette pro-
fonde pensée n'étoit qu'un petit
morceau de papier collé sur un
autre en dessein du pavillon du
Louvre sur la riviere , sur lequel
il avoit marqué , avec du jaune ,
quatre croisées au lieu des trois de
l'ancien dessein. *De ces quatre croi-*
sées , ajouta-t-il , j'en conserverai deux
à la chambre de parade ; je donnerai
les deux autres à la chambre de com-
modité ; & , en repoussant un peu la
cloison qui les sépare du côté de la
grande chambre , je rendrai à la vérité
cette chambre un peu moins grande ,
mais aussi j'aggrandirai suffisamment
celle de commodité. M. Colbert pa-
rut approuver fort cette pensée , &
lui donna beaucoup de louanges.
Pour moi qui étois auprès de M.
Colbert , indigné d'une telle for-
fanterie , je ne pus m'empêcher

de dire tout bas à ce Ministre, que cela ne se pouvoit faire sans abattre tout le pavillon & même les trois autres qui sont en symétrie, chose à laquelle on étoit convenu de ne penser jamais. Le Cavalier, blessé apparemment de la hardiesse que j'avois eu d'ouvrir la bouche, car il n'avoit pû rien entendre, voulut sçavoir ce que j'avois dit. M. Colbert eut beau lui dire que ce qu'il venoit d'entendre ne méritoit pas d'être redit, le fier Italien insista jusqu'à menacer de quitter la France si on ne l'instruisoit de ce que j'avois dit. M. Colbert lui fit part de mon objection. *On voit bien*, dit fièrement le Cavalier, *que M. n'est pas de la profession : il ne lui appartient donc pas de dire son sentiment sur une chose où il ne connoit rien.* M. Colbert lui dit qu'il avoit raison, & qu'il ne falloit pas s'arrêter à ce que je disois. Je fus donc traité de part &

l'autre comme le plus chétif & le plus ignorant de tous les hommes. Le dessein fut admiré : on parla de quelque autre chose , & la compagnie se sépara. Le Cavalier retourna chez lui , & M. Colbert monta à l'appartement qu'il avoit dans le Louvre. Je le suivis ; & , en passant dans un corridor , je lui demandai pardon de la liberté que j'avois prise de parler sur le dessein de M. le Cavalier. *Croyez-vous* , me dit-il tout en colère , *que je ne voye pas tout cela aussi bien que vous ? Peste soit du B. . . . qui pense nous en faire accroire.* Je fus très-étonné , & louai Dieu dans le même moment de ce qu'il me faisoit voir si clairement ce que c'est que la Cour , & à quelle dissimulation sont obligés ceux qui veulent y vivre.

Après que les desseins du Cavalier parurent avoir été suffisamment examinés , le jour fut pris

Le Roi pose la première pierre au bâtiment qui fut commencé

Sur le dessein
du Cavalier
Bernin.

pour mettre la première pierre du fondement de la face principale du Louvre. Le Roi voulut bien la poser lui-même. La pierre étoit d'un pied & demi en quarré ou environ, taillée proprement. Dans le lit inférieur on avoit entaillé la place de la médaille & de la plaque de l'inscription, en sorte que la pierre qu'on mit dessus ne touchoit point à la médaille ni à la plaque. Cette pierre de dessus avoit aussi son lit inférieur, taillé de manière à le joindre exactement au lit supérieur de l'autre. La plaque où étoit l'inscription étoit de cuivre de deux lignes d'épaisseur, & de 5 à 6 pouces en quarré. La médaille étoit d'or & avoit d'un côté la tête du Roi, & de l'autre le dessein du Cavalier Bernin avec ces paroles : *Majestati & æternitati Imperii Gallici sacrum.* Elle valloit cent louis. Elle étoit fondue de la main de M. Varin, & les paroles de M. Cha-

de Charles Perrault. Liv. II. 95
pelain. La dépense de faire des poinçons & des carreaux étoit trop grande , & auroit demandé trop de tems. On avoit préparé un auge de bois d'ébène ou de poirier noir-ci fort propre , une truelle d'argent , & un marteau de fer poli , avec un manche de bois violet, tourné aussi fort proprement.

M. Colbert suivi & accompagné de MM. les Officiers des bâtimens , se rendit dans le milieu de la fondation , où étoient les entrepreneurs & le sieur Villedot , maître des œuvres. M. Colbert tenoit la toise qu'il me donna à tenir ensuite , les entrepreneurs la truelle , l'auge & les pinces ; & le maître des œuvres tenoit le marteau. Le journal de M. de Chantelou porte que le Cavalier Bernin tenoit la truelle. Le Roi vint suivi de plusieurs Seigneurs de la Cour. Quand S. M. fut arrivée , l'un des entrepreneurs donna la truelle à M. le

Sur-Intendant : il la présenta au Roi, qui prit du mortier dans l'auge & le mit dans l'endroit où se devoit poser la première pierre. Les entrepreneurs l'ayant placée sur le mortier, le marteau fut présenté au Roi par le S^r. Villedot, & Sa Majesté en frappa deux ou trois coups sur la pierre.

La médaille & l'inscription furent aussi présentées à Sa Majesté, qui, après les avoir regardées, les mit dans le creux de la pierre faite exprès, sur laquelle la seconde pierre fut mise. Après quoi Sa Majesté se retira & ordonna qu'on donnât cent pistoles aux ouvriers pour boire.

Des trompettes que l'on avoit fait venir sur le bord de la fondation jouèrent des fanfares, comme ils avoient fait à l'arrivée de Sa Majesté. Le Sur-Intendant & les Officiers des bâtimens accompagnèrent le Roi jusqu'à la sortie
de

de Charles Perrault. Liv. II. 97
de l'atelier, à la réserve du Contrôleur & du premier Commis du Sur-Intendant qui demeurèrent sur le lieu, & qui n'en sortirent point qu'elles ne fussent recouvertes suffisamment, pour ne pas appréhender qu'on vint la nuit enlever la médaille.

L'inscription françoise mise dans les fondations du Louvre sur une grande plaque d'or portoit ces paroles :

LOUIS XIV ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE,

Après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe & soulagé ses peuples, ayant résolu de faire achever le Royal bâtiment du Louvre, commencé par François premier & continué par les Rois suivans, fit travailler quelques tems sur le même plan : mais depuis ayant conçu un nouveau dessein & plus grand & plus magni-

E

fique , dans lequel ce qui avoit été bâti ne peut entrer que pour une petite partie , il fit jetter ici les fondemens de ce superbe édifice l'an de grace M. DC. LXV. le 17^e jour du mois d'Octobre. Messire Jean-Baptiste Colbert , Ministre d'Etat & Trésorier des Ordres de Sa Majesté , étant alors Sur-Intendant de ses bâtimens.

Dans une autre plaque de cuivre de même grandeur & de même épaisseur , il y avoit :

Ludovicus XIV, Francorum & Navarræ Rex Christianissimus , florente ætate , consummatâ virtute , devictis hostibus , sociis defensis , finibus productis , pace sancita , asserta Religione , navigatione instaurata ,

Regias Ædes

Superiorum principum ævo inchoatas & ab ipso juxta prioris exemplaris formam magna ex parte constructas ,

de Charles Perrault, Liv. II. 99

tandem pro majori tum sua quam imperii dignitate longe ampliores atque editiores excitari jussit; earumque fundamenta posuit anno R. S. MDCLXVI. Octob. operi promovendo solerter ac sedulò invigilante Joan-Baptista Colbert. Regi. Ædific. Præfesto.

Un jour que j'étois dans l'atelier du Cavalier Bernin, où il retouchoit le buste du Roi, je m'amusai à examiner le dessein de la façade du Louvre du côté de la riviere, que le sieur Mathias, élève du Cavalier, mettoit au net. Ayant remarqué qu'un côté étoit différent de l'autre, j'en demandai la raison au Seigneur Mathias. Le Cavalier qui m'entendit faire cette demande, entra tout-à-coup en fureur, & me dit les choses du monde les plus outrageantes, & entre autres, que je n'étois pas digne de décroter la semelle de ses souliers. Après lui

Dispute que j'eus avec le Cavalier Bernin.

avoir laissé évaporer sa bile , je lui dis le plus honnêtement & le plus respectueusement que je pus, que je n'avois pas prétendu trouver rien à redire à son dessein ; mais qu'ayant l'honneur d'être le premier commis des bâtimens, j'avois cru pouvoir m'instruire avec son élève de ce que j'ignorois, & qu'étant tous les jours exposé à mille questions que des personnes de qualité me faisoient sur les bâtimens, j'avois fait la demande qui l'avoit blessé, pour me mettre en état de pouvoir répondre à ceux qui me feroient la même observation. Ce que je lui dis étoit si raisonnable, que sa colere en diminua un peu ; cependant il continua à répéter ces paroles : *A un homme de ma sorte ! moi que le Pape traite avec honnêteté, & pour qui il a des égards, que je sois traité ainsi ! Je m'en plaindrai au Roi, quand il iroit de ma vie, je veux partir demain & m'en*

de Charles Perrault. Liv. II. 101
aller. Je ne sçai à quoi il tient que je
ne donne du marteau dans mon buste
après un si grand mépris qui se fait
de moi (1). Je m'en vais chez M.
le Nonce. Je n'ai point sçu s'il y
alla ou non ; mais il n'en parla
ni au Roi ni à M. Colbert, & la
chose en demeura là. M. de Chan-
telou met dans son Journal que ce
fut lui qui empêcha qu'il ne se
plaignît, lui ayant représenté qu'il
ruineroit la fortune d'un jeune
homme. Cependant il ne m'auroit
fait aucun tort. Car ayant raconté
le même jour à M. Colbert ce qui
venoit de se passer, il se conten-
ta de me dire que j'eusse mieux fait
de ne point parler sur le dessein du

[1] On sera d'autant moins étonné des
petites mortifications que le Cavalier Ber-
nin essayoit de donner à M. Perrault, si
l'on fait attention qu'il n'ignoroit pas sans
doute que c'étoit lui qui éclairoit M. Col-
bert sur ses desseins, afin de faire valoir ceux
de son frere le Médecin.

Cavalier, mais que je ne craignisse rien ; qu'il étoit trop habile homme pour faire un incident dans la conjoncture où étoient les choses. Je crois effectivement que s'il eût reçu en ce tems-là les trois mille louis d'or que je lui portai quand il s'en alla, comme je le dirai ci-après, il auroit pu faire quelque incartade.

Le Cavalier proposa deux choses pour la construction des fondations du Louvre, outre celles que j'ai marquées ci-devant, d'arroser le moilon & de ne le point arranger. 1°. De faire une retraite de deux pieds sur la troisième assise des fondations, ce qui n'auroit rien valu, parce qu'elle auroit posé sur la queue des libages de dessous. Cette retraite fut réduite à près de la moitié : 2°. De fouiller la terre à plomb, ce qui n'auroit aussi rien valu & ne fut pas suivi.

M. de Chantelou a rapporté dans

de Charles Perrault. Liv. II. 103
son Journal beaucoup de dires du
Cavalier Bernin, que je mettrai ici
tout de suite pour éviter la peine
de marquer les tems, les lieux &
les rencontres où il les a dites :
circonstances qui ne font d'aucune
utilité.

Un buste de marbre est com-
me un visage dont tout seroit
blanc, &c.

Dires du
Cavalier Bernin.

Il n'est pas honteux à la France
d'avoir pris un Architecte à Rome,
comme il ne seroit pas honteux à
Rome de venir prendre en France
un Général d'Armée, si elle en avoit
besoin.

Ayant demandé au Pape Ur-
bain VIII une dot pour une fille
que j'assurois avoir beaucoup de
vertu : *Elle a une dot*, me répon-
dit le Pape, *si elle a de la vertu.*

Le Bernin estimoit le Pasquin
de Rome, (c'est un soldat d'Ale-
xandre qui le soutient, lorsqu'il
est blessé au siège de Tyr,) le plus

bel ouvrage de l'antiquité, & ensuite le Torse qu'il disoit être un Hercule.

Il dit que le Pape Urbain VIII avoit fait sur sa Daphné l'épigramme qui suit :

*Quisquis amans sequitur fugitivæ gaudia
formæ,*

*Fronde manus implet, bacchas ceu carpit
amaras.*

Je l'ai traduit ainsi :

*Qui suit une beauté dont le feu le consume ;
Ne cueille, en l'attrapant, qu'un fruit plein
d'amertume.*

Que les médailles qui avoient le moins de relief étoient des meilleurs maîtres.

Qu'il y avoit à Rome un bouclier de quatre à cinq pieds de haut qui ne pèse que deux livres, bouclier cependant à l'épreuve du mousquet. Il est de trois peaux

de Charles Perrault. Liv. II. 105
de poissons l'une sur l'autre.

Qu'il y a des manéges en Italie qui ont des descentes & des montées pour y accoutumer les chevaux.

Il disoit à M. le Nonce que c'étoit Dieu qui l'inspiroit en faisant le dessein du Louvre,

Que Michel-Ange n'avoit fait en sa vie que neuf ou dix figures, quoiqu'il eût vécu 92 ans.

Qu'Annibal Carache pressé de dire son sentiment sur les figures de Michel-Ange, répondit qu'il faudroit avoir vû le corps des hommes du tems de Michel-Ange.

Qu'il avoit un grand ennemi à Paris, la grande opinion que l'on avoit de lui. *Il concetto che trovo di me.*

Qu'il falloit mesurer l'eau avec une horloge.

Il dit à M. Colbert qui louoit son dessein, qu'il n'en étoit pas l'auteur, mais que c'étoit Dieu.

E v

Que Paul III dit un jour : *Quand j'ai refusé la grace du criminel , mon jugement étoit là , en montrant son front : Quand je l'ai accordée à ses sœurs , il étoit ici , en mettant la main sur son cœur.*

Qu'on ne pouvoit emplir une fiole à une grosse fontaine , & qu'un foible génie ne pouvoit profiter avec un génie trop fort & trop abondant. Ce génie trop fort & trop abondant , c'étoit lui ; & M. le Brun étoit le génie trop foible ; c'est ce qu'il dit au sujet du silence qu'il gardoit sur les ouvrages de M. le Brun.

Qu'il falloit que les écoliers apprissent à dessiner les draperies sur les bas-reliefs : (c'est ordinairement , selon moi , ce qu'il y a de moins bon dans les bas-reliefs antiques.)

Qu'il ne faut point de fleurs aux bordures des tapisseries , ni d'or bruni aux bordures des tableaux , parce

qu'ils brillent trop , ni d'ornemens aux niches des figures , parce que ces figures en sont elles - mêmes l'ornement.

Que Raphaël commençoit à peindre comme le Titien quand il mourut ; c'est-à-dire , à faire des reflets , comme on le voit au portrait de Leon X.

Che le fabriche sono i ritratti dell' animo dei Principi.

Que le Peintre Tudesco étoit tout un autre homme pour les desseins d'argenterie que M. le Brun.

Je doute , disoit-il , que le Roi se connoisse encore aux belles choses : il faudroit pour cela qu'il eût vû quelque morceau d'architecture : maintenant qu'il a vû de la sculpture , (il entendoit parler de son buste) il pourroit mieux en juger que de l'architecture. Il dit à M. le Brun qu'il falloit toujours faire les jambes plus longues que

courtes : il avoit raison , c'étoit le défaut de M. le Brun.

Que les Espagnols n'aiment en sculpture que le poli, qu'ils appellent *lindo*.

Un Roi dit : *Je vole mes sujets* : le ministre dit , *je vole le Roi* : le tailleur dit , *je vole le ministre* : le soldat , *je les vole l'un & l'autre* : le Confesseur , *je les absous tous quatre* : & le diable dit , *je les emporte tous cinq*.

La colonne Trajane a été l'école de Raphaël & de Jules Romain. Michel-Ange disoit que les si Lombards avoient bien dessiné , on ne regarderoit plus ses ouvrages ni ceux des autres : mais qu'il n'y avoit que Rome où il y eût une colonne Trajane. (Pures forfanteries). Il y a quelques bas reliefs dans le bas de cette colonne qui sont fort beaux & presque tous les sculpteurs , pour se former le goût, en ont des plâtres qui sont aussi bons que les origi-

de Charles Perrault. Liv. II. 109
naux. Le surplus de la colonne ne vaut gueres , & depuis qu'on les a apportés moulés en France , il ne s'est pas trouvé un seul peintre ni sculpteur qui ait été les copier , quoiqu'on ne les ait fait venir que dans cette intention là.

M. de Chantelou a dit que les figures de la colonne Trajane étoient faites avec cette considération, que celles d'en haut paroissent de la même grandeur que celle d'en bas , parce qu'elles sont réduites & faites pour être de la même ouverture d'angles de rayons visuels , ce qui fait que toutes les figures semblent d'une grandeur égale , quoiquelles soient toutes différentes les unes des autres. (Le bon homme ne sçavoit ce qu'il disoit. Je les ai fait mesurer par M. Girardon qui m'en a apporté les mesures : les bas reliefs du bas de la colonne sont de la même grandeur que ceux du haut : il n'y a pas une ligne de différence.)

Le Cavalier dit que Vigarani n'avoit aucune intelligence ni de la perspective ni du dessein ; que son pere avoit sçu quelque chose touchant les machines , mais que son fils n'y entendoit rien, & qu'il faisoit tout par un valet qui en sçavoit plus que lui.

Présent fait
au Cavalier,
de 3000 louis
d'or, d'un brevet
de 12000
liv. &c.

Il faut achever ce qui regarde le Cavalier Bernin avant que de passer à autre chose. Lorsque les fondations du devant du Louvre , du dessein du Cavalier Bernin , furent fort avancées , il demanda à s'en retourner , ne pouvant se résoudre à passer l'hiver dans un climat aussi froid que le nôtre. La veille de son départ , je lui portai moi-même & dans mes bras pour lui faire plus d'honneur , trois mille louis d'or en trois sacs avec un brevet de 12000 liv. de pension par an , & un de 1200 liv. pour son fils. Il me dit pour toute réponse que de pareils bons jours seroient bien agréables ;

Sa réponse.

si l'on en donnoit bien souvent : qu'à l'égard du brevet, il croyoit qu'il pourroit être payé une année ou deux, & pas d'avantage. Je lui répondis que les promesses du Roi étoient solides, & qu'il n'avoit aucun sujet de pouvoir en douter. Je fus surpris d'une si bizarre réception. On lui promit trois mille louis d'or par an, s'il vouloit rester ; 6000 liv. pour son fils, & autant au seigneur Mathias son élève ; 900 liv. au sieur Jules, 600 liv. au sieur Cosme camerier, & 500 liv. à chacun de ses estafiers, & en cas que le sieur Mathias demeurât seul, on lui promit 12000 liv. par an. (1)

[1] Comment concilier ce qui est rapporté ci-après avec ce que dit M. de Voltaire dans son discours sur l'Envie :

A la voix de Colbert Bernini vint de Rome ?

De Perrault dans le Louvre il admira la main ?

Ah ! dit-il, si Paris renferme dans son sein

Quand il fut question de bâtir

*Des travaux si parfaits , un si rare génie ,
Falloit-il m'appeller du fond de l'Italie ?*

Si le Bernin avoit admiré le dessein de Perrault le medecin , son frere n'auroit certainement pas manqué de le rapporter. Si l'on compare aussi ce que dit M. de Voltaire dans son siècle de Louis XIV, lorsqu'il traite du gouvernement interieur du royaume, avec ce que rapporte ici M. Perrault , on y trouvera bien de la difference. » On appella de Rome, dit cet Ecrivain , » le Cavalier Bernin , dont » le nom étoit célèbre par la colonade qui » entoure le parvis de S. Pierre , par la statue equestre de Constantin , par la fontaine » de la place Navone. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut conduit à Paris en homme qui venoit honorer la France. Il reçut outre cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta , un présent de cinquante mille écus , avec une pension de deux mille écus , & une de cinq cens pour son fils. Le Bernin par reconnoissance fit depuis à Rome la statue equestre du Roi , qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à Paris avec tant d'appareil , comme le seul homme digne de travailler pour Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessein de la façade du Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois , qui devint bientôt après dans l'exécution , un des plus

sur les fondations du Cavalier Bernin , M. Colbert qui commençoit à se dégoûter du dessein qu'il avoit donné , voulut que le Roi qui étoit à S. Germain , vînt voir à Paris le modele du dessein (1) du Cavalier , achevé avec beaucoup de soins & de dépense , & que sa Majesté décidât de l'exécution en présence de toute sa cour , afin d'être disculpé envers le public , si ce dessein venoit à être généralement désapprouvé. La veille du jour pris pour cette résolution , je mis sur la table de M. Colbert un mémoire où j'exposois les raisons qu'il y avoit

Le Roi vient au Louvre , & retarde l'exécution du bâtiment sur les dessein du Cavalier Bernin.

» augustes monumens d'architecture qui
» soient au monde. Claude Perrault avoit
» donné ce dessein , exécuté par Louis le Vau
» & d'Orbay. Il inventa les machines avec
» lesquelles on transporta des pierres de cin-
» quante-deux pieds de long , qui forment le
» fronton de ce majestueux édifice.

[1] On peut voir dans le livre d'architecture nommé le *Grand Marot* , le projet du Cavalier Bernin qui y est gravé tout entier.

de ne le pas exécuter. Ce ministre l'ayant lû , me fit appeller pour l'éclaircir sur tous les articles , & il entra tellement dans tous les inconvéniens que j'y avois marqués , qu'il eut peur que le Roi ne vînt au Louvre avant lui , & ne prît en présence de toute sa cour la résolution d'exécuter ce dessein avant qu'il arrivât. Il fit mettre promptement les chevaux au carosse , & commanda au cocher d'aller au Louvre le plus vite qu'il pourroit. Le cocher qui crut qu'il vouloit aller aux Thuilleries , qu'on appelloit aussi quelquefois le Louvre , quand le Roi y logeoit , prit le chemin des Thuilleries. M. Colbert s'en étant apperçu , sortit presque tout le corps hors de la portiere , & tout en colere lui cria , C'est au vieux Louvre que je veux aller : car il craignoit d'arriver trop tard. Il apprit avec joie que le Roi n'étoit pas encore arrivé. Dès que sa Majesté pa-

de Charles Perrault. Liv. II. 115
fut , il alla au-devant , & lui parla
tout bas un tems considérable. Il
lui représenta apparemment les
principaux inconveniens qu'il y
avoit à suivre le dessein du Cava-
lier : car après que le Roi eut re-
joint les Seigneurs de sa cour & les
courtisans qui s'étoient un peu éloi-
gnés pendant qu'il parloit à M.
Colbert, il leur demanda ce qu'ils
pensoient du dessein du Cavalier ,
dont le modele en grand & en pe-
tit étoit devant leurs yeux , sans
donner aucune marque de ce qu'il
en pensoit. Messieurs les courtisans
furent très-embarassés : car on sçait
qu'ils ne sont presque tous auprès
du Roi que pour être de son avis,
& que pour en exagerer la sagesse
à l'envi l'un de l'autre. Comme ils
avoient peur de ne pas entrer dans
le sentiment du Roi , c'étoit un
plaisir de voir l'adresse avec la-
quelle ils parloient sans prendre ni
le pour ni le contre : cependant

comme le Cavalier ne s'étoit pas fait aimer, ils penchoient plus vers la critique que vers la louange.

Le Roi ne se déclara point, & après une conversation vague & indéterminée qu'il eut avec les feigneurs qui le suivoient, il s'en alla sans rien résoudre, & chacun le suivit sans dire un seul mot.

Trouvant M. Colbert très-embarrassé sur le parti qu'il avoit à prendre, je lui représentai qu'il n'avoit rien promis au Cavalier Bernin qu'en cas qu'il n'abbatît rien de ce que les Rois prédécesseurs avoient fait construire; que ç'avoit toujours été là la condition essentielle & fondamentale; que néanmoins cet Architecte abbatoit le Louvre entierement en deux manieres, l'une en abbatant effectivement les quatre dômes des milieux, lesquels ne pouvoient subsister en exécutant son dessein, & l'autre en couvrant les murs des faces des

quatre côtés du Louvre , & en refondant toute l'architecture dont ils sont ornés. Car ôter les colonnes , les corniches & tous les ornemens d'un édifice , ce n'est pas moins l'abatre, que c'est ruiner un tableau quand on peint un autre sujet sur la même toile. Ce mémoire étoit fort pressant & fort décisif. M. Colbert me fit appeller, & me demanda si j'étois bien sûr de tout ce que j'avois mis dans mon mémoire. *Monsieur*, lui dis-je, *les choses sont tellement de la maniere que je les ai représentées , que le seigneur Mathias en demeure d'accord. Cela n'est pas possible*, me répondit-il ; *faites-le venir , donnez-lui votre mémoire , & qu'il mette en marge ses réponses.* Je le fis venir dans mon cabinet, & avec un crayon qu'il avoit, il approuva tous les articles de mon mémoire. Je le menai ensuite dans le cabinet de M. Colbert à qui il présenta ce mémoire apostillé de sa

main sur tous les articles. Ce ministre l'ayant lû, se promena assez long-tems dans son cabinet sans parler. Il rompit enfin le silence en disant : *Le Cavalier s'est cru un grand personnage, & nous a pris pour de grand sots ; mais il s'est trompé également & en l'un & en l'autre. Monsieur,* continua-t-il en parlant au Seigneur Mathias, *songez à vous en retourner : je suis content de vous, & je donnerai ordre que vous le soyez aussi. Cependant, M., comme vous voyez bien que son projet étoit d'abatre le Louvre contre les conditions sous lesquelles il a toujours du travailler, & sous lesquelles il est venu en France, comment ne lui avez vous point représenté qu'il ne les observoit pas ? Je le lui ai représenté plusieurs fois, répondit le seigneur Mathias ; mais il m'a toujours répondu que ce n'étoit pas à moi à raisonner là-dessus, & qu'il ne m'avoit amené que pour dessiner & exécuter ses pensées.*

Le seigneur Mathias fut bien

payé , & partit promptement sans que depuis on ait oui parler ni de lui , ni du Cavalier Bernin au sujet du bâtiment du Louvre. Il est vrai que le Cavalier entreprit de faire une figure equestre pour le Roi , qui selon les promesses qu'il en faisoit , devoit être la plus belle chose du monde. La figure a couté des sommes immenses , & lorsqu'elle a été rendue à Versailles avec des peines & des machines extraordinaires, elle a été trouvée si détestable , que le Roi la fit déplacer du lieu où on l'avoit posée , & en a fait ôter la tête , à la place de laquelle M. Girardon en a substitué une autre , modellée sur l'antique. On n'a jamais pu sçavoir pourquoi le Cavalier avoit si mal réussi dans cet ouvrage : les uns ont dit que l'âge l'avoit beaucoup affoibli , d'autres ont cru que le chagrin de voir son dessein rebuté , lui avoit fait prendre cette vengeance.

Quoique M. Colbert goûtât fort

le dessein de mon frere , il ne laissa pas d'en faire faire un à M. le Vau. Il les présenta tous deux au Roi pour choisir celui qui lui agréeroit le plus. J'étois présent lorsque ces deux desseins furent présentés , c'étoit dans le petit cabinet du Roi à S. Germain ; il n'y avoit que sa Majesté , son capitaine des gardes , M. Colbert & moi. Le Roi les regarda fort attentivement , ensuite de quoi il demanda à M. Colbert lequel des deux il trouvoit le plus beau & le plus digne d'être exécuté. Ce Ministre dit que s'il en étoit le maître , il choisiroit celui qui n'avoit point de gallerie (on ne donnoit pas encore le nom de peristile à ces rangs de colonnes qui posés le long d'un bâtiment , forment une espece de gallerie couverte qui communique à toutes les pieces des appartemens) : ce dessein étoit celui de M. le Vau , ce qui m'étonna fort. Mais il ne se fut pas plutôt déclaré
pour

de Charles Perrault. Liv. II. 121

pour ce dessein , que le Roi dit : *Et moi je choisis l'autre, qui me semble plus beau & plus majestueux.* Je vis que M. Colbert avoit agi en habile courtisan, qui vouloit donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même étoit - ce un jeu joué entre le Roi & lui.

Quelque connoissance qu'eût M. Colbert de la capacité de mon frere dans l'architecture , je m'aperçus qu'il hésitoit à faire exécuter son dessein , & qu'il lui sembloit étrange de préférer les pensées d'un médecin en fait d'architecture , aux desseins du plus célèbre des architectes. L'envie des maîtres du métier à Paris , ne manqua pas de s'élever contre cette résolution , & de faire de mauvaises plaisanteries , en disant que l'architecture devoit être bien malade , puisqu'on la mettoit entre les mains des médecins. Pour lever toutes les difficultés au sujet de l'exécution du dessein

E

Etablissement
d'un conseil
des bâtimens.

de mon frere , je donnai un mémoire à M. Colbert où je lui proposai de former un conseil des bâtimens , composé de M. le Vau , premier architecte , qui avoit près de 30 années d'experience , de M. le Brun qui possédoit tous les beaux arts , & qui n'ignoroit pas les principes de l'architecture , & de mon frere , auteur du dessein. Je lui persuadai que s'il vouloit bien être à la tête de ce conseil , toutes choses réussiroient au-delà même de ses esperances. J'eus l'honneur d'être le secretaire de ce conseil , qui se tenoit deux fois la semaine. Le registre où j'écrivois toutes les résolutions que l'on y prenoit , & que j'ai rendu avec tous les autres papiers des bâtimens , est plein de choses très curieuses , & qui seroient très utiles à ceux qui aiment l'architecture : car mon frere étant presque toujours contredit par M. le Vau & M. le Brun , étoit obligé de faire à tout moment des dissertations , ou

plutôt des leçons d'architecture, qu'il rapportoit par écrit dans l'assemblée suivante. M. le Vau & M. le Brun ne pouvoient approuver le dessein de mon frere, disant toujours qu'il n'étoit beau qu'en peinture, & qu'assurément on s'en trouveroit mal dans l'exécution, à cause de la trop grande profondeur du peristile qui étoit de 12 pieds, & que les architraves qui pouffoient au vuide, jetteroient tout à bas : mais on y a si bien pourvu, que rien au monde n'est plus solide, & qu'il n'y a rien de si hardi ni de si beau dans tous les ouvrages de l'antiquité.

Ce conseil des bâtimens & la retenue que nous avions mon frere & moi de publier l'auteur du dessein que l'on exécutoit, donna la hardiesse au sieur Dorbay, (1) eleve

[1] On trouve dans la bibliotheque du Roi une gravure du dessein que M. le Vau présenta en concurrence avec celui de M.

de M. le Vau, de dire que son maître en étoit l'auteur : insigne calomnie ; car c'étoit lui qui avoit mis au net le dessein de M. le Vau, qui fut présenté au Roi, & auquel celui de mon frere fut préféré.

Claude Perrault : il est d'une composition très-différente, & surtout n'a point de périptyle. Ceux qui d'après les ennemis de la réputation de M. Perrault, ont repeté que le périptyle du Louvre, l'observatoire, l'arc de triomphe, sont composés par M. le Vau, ont fait voir qu'ils se connoissoient bien peu au génie & aux talens des artistes, puisqu'ils ne s'appercevoient pas de l'énorme différence qu'il y a entre le goût de ces deux architectes par la comparaison de leurs ouvrages. Si quelqu'un venoit nous dire qu'un tableau du Bourdon est de Rubens, qu'une figure du Puget est de Coisevox, qu'une simphonie de Campra est de Lulli, il ne trouveroit assurément aucune créance, parce que chaque auteur a une maniere caracteristique qui est telle que les ouvrages de l'un ne peuvent être attribués à l'autre, sans bleffer le jugement de ceux qui ont du goût & des connoissances dans les arts. De même aussi dans l'architecture, la maniere de M. de Brosses n'est point celle de M. Mansard, de M. le Mercier, ni de M. François Blondel, &c. Si la composition du périptyle du Louvre, de l'Observatoire & de l'Arc de triomphe est de M. le Vau, il

Il ne tint pas à moi ni à mon frere que M. le Vau n'eût l'honneur d'avoir inventé le dessein qui a été exécuté. Je proposai plus de dix fois au sieur Dorbay de faire un péristyle à la façade principale du Louvre : je lui en dessinai le plan & l'élévation ; mais jamais il n'y voulut essayer ni en parler à son maître. Je le dis avec vérité , nous avions mon frere & moi un tel amour pour la paix & pour la con-

faut aussi que tous les ouvrages connus pour être véritablement de lui , tels que le château de Vaux-le Vicomte, les deux grands corps de bâtimens de Vincennes qui sont du côté du parc, les hôtels de Lionne & du président Lambert à Paris , enfin le collège des quatre Nations , soient composés dans le même esprit , dans le même caractere d'architecture que les trois premiers : mais c'est tout le contraire ; il seroit même difficile de trouver deux manieres de traiter l'architecture plus opposées. Autant M. le Vau est lourd dans ses proportions générales , & mesquin dans ses profils, autant M. Perrault est élégant, noble , pur dans les détails comme dans l'ordonnance de ses édifices. Ce dernier s'étoit frayé une route dans l'architecture qu'il ne tenoit que de son génie , & que M. le Vau ne connoit jamais.

corde, qu'il n'y avoit rien que nous n'eussions fait pour maintenir l'ordre naturel, qui veut que ce soit le premier architecte des bâtimens du Roi, qui donne les desseins de ce qui se bâtit pour le prince, particulièrement dans une occasion de cette nature.

Modele en
petit de la fa-
çade du Lou-
vre.

Pour lever toutes les inquiétudes que M. Colbert pouvoit avoir sur la construction de cet édifice, je lui proposai de trouver bon qu'on fît un petit modèle du péristyle avec de petites pierres de taille de même figure & au même nombre que l'ouvrage en grand. Quand il fut achevé & retenu par de petites barres de fer, grosses proportionnellement à celles qu'on employeroit dans l'ouvrage effectif, M. Colbert demeura convaincu de la fermeté & de la solidité de tout l'ouvrage où le fer ne porte rien, & ne fait que retenir la poussée des architraves, en quoi il y a une si grande force, qu'il n'y

de Charles Perrault. Liv. II. 127
a point de pesanteur, quelqu'elle
puisse être, qui soit capable de la
rompre. Il fut encore pratiqué
un vuide entre le plafond du périf-
tile & la couverture de dessus, où
plusieurs hommes peuvent aller, &
travailler sans peine à remédier aux
inconvéniens qui pourroient surve-
nir dans la suite des tems.

Fin du second Livre.





MÉMOIRES

DE

CHARLES PERRAULT.

LIVRE TROISIEME.

M. Colbert
m'ordonne de
demander à
être de l'Académie Fran-
çoise.



Onsieur Colbert m'ayant demandé des nouvelles de l'Académie Françoise dans la pensée qu'il avoit que j'en étois ; je lui répondis que je n'en sçavois point , n'ayant pas l'honneur d'être de cette compagnie. Il parut étonné, & me dit qu'il falloit que j'en fusse. *C'est une compagnie, ajouta-t-il, que le Roi affectionne beaucoup ; & comme mes affaires m'empê-*

de Charles Perrault. Liv. III. 129
chent d'y aller aussi souvent que je le
voudrois, je serai bien aise de pren-
dre connoissance par votre moyen
de tout ce qui s'y passe : demandez la
premiere place qui vaquera. Peu de
tems après, M. Boileau frere de
M. Despréaux, vint à mourir. Tous
les académiciens à qui j'en parlai
ou en fis parler, me promirent leur
voix, & me dirent qu'il falloit avoir
l'agrément de M. le Chancelier.
L'étant allé trouver à S. Germain
en Laye, il me dit qu'il avoit pro-
mis la place que je lui demandois,
à Madame la Marquise de Guiche
sa fille pour M. l'abbé de Mont-
igny ; mais qu'il me donneroit son
agrément avec plaisir pour la pre-
miere qui vaqueroit.

A quelques mois delà, M. de la
Chambre, médecin très-célebre,
& de l'académie françoise, vint à
mourir : toute l'académie résolut
de me nommer en sa place. Mais
Monsieur Colbert me dit que je n'y

songeasse pas, parce que M. de la Chambre, médecin & fils du défunt, lui en avoit parlé pour son frere curé de S. Barthelemi. Je n'y songeai plus, & il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la compagnie qui me vouloient nommer, de n'en rien faire, en leur représentant de quelle conséquence il seroit qu'à mon occasion l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée. M. de la Chambre fut donc élu, & j'attendis encore. Le procédé de l'Académie dont j'étois fort content, déplut tellement à mes freres, & ils me fatiguerent si fort là-dessus, que je laissai passer Mrs Regnier & Quinault, & plusieurs autres. Mais enfin M. l'abbé de Montigny, évêque de Leon, étant mort, l'Académie me nomma, sans que je fisse aucune sollicitation.

Le jour de ma réception je fis une harangue dont la compagnie

de Charles Perrault. Liv. III. 131
témoigna être très satisfaite , & j'eus lieu de croire que ses louanges étoient sinceres. Je leur dis alors que mon discours leur ayant fait quelque plaisir , il auroit fait plaisir à toute la terre , si elle avoit pu m'entendre ; qu'il me sembloit qu'il ne seroit pas mal-à-propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception , & qu'elle se fît voir dans ces sortes de cérémonies , lorsqu'elle est parée , de même qu'il est très-bon qu'elle les ferme , lorsqu'elle travaille à son dictionnaire , parce que le public n'est pas capable de connoître les beautés de ce travail , qui ne se peut faire sans disputes , & même quelquefois sans chaleur. Ce que je dis parut raisonnable , & d'ailleurs la plûpart s'imaginèrent que cette pensée m'avoit été inspirée par M. Colbert : ainsi tout le monde s'y rangea , & l'approuva d'une commune voix. Il n'y eut que M. Cha-

pelain, rigide observateur des coutumes anciennes, qui s'y opposa quelque tems, prétendant qu'il ne falloit rien innover : mais il ne fut suivi de personne.

Le premier qui fut reçu après moi, fut M. l'abbé Fléchier, évêque de Nismes. Il y eut une foule de monde & de beau monde à sa réception, & le public témoigna une extrême joie de ce nouvel établissement.

On peut dire que l'Académie changea de face à ce moment : de peu connue qu'elle étoit, elle devint si célèbre, qu'elle faisoit le sujet des conversations ordinaires. Outre que les harangues du récipiendaire & du directeur étoient plus étudiées & plus châtiées que lorsqu'elles se faisoient à huis clos ; plusieurs de la compagnie lisoient de leurs ouvrages sur toutes sortes de sujets agréables. L'abbé Tallemant le jeune prononça trois ou

de Charles Perrault. Liv. III. 133
quatre fois des discours d'éloquence très-beaux, mais sur-tout si bien prononcés qu'il enlevoit tous les auditeurs. La satisfaction qu'en reçut le public, & particulièrement M. Colbert, fut cause de sa fortune : il lui fit donner, par le Roi, le prieuré de Sauffeuse proche Vernon, & une pension de 1500 liv. espérant qu'il en feroit un excellent prédicateur. Il avoit commencé dès sa jeunesse à s'appliquer à la prédication, où il réussit beaucoup : mais ayant voulu s'y remettre après dix années d'interruption, il ne se retrouva plus le même, & abandonna tout.

Dans ce tems M. le Chancelier, Le Roi veut être protecteur de l'Académie Française. vint à mourir. Le Roi qui aime cette compagnie, ne dédaigna pas de lui succéder dans la place de protecteur de l'Académie Française. Il voulut qu'elle tint à l'avenir ses assemblées dans le Louvre, au même

endroit où se tenoit le Conseil, lorsque Sa Majesté y logeoit. M. Dumetz, garde des meubles de la couronne, eut ordre de meubler cet appartement, ce qu'il fit avec une propreté & même une magnificence qui marquoient l'amour qu'il a pour les belles-lettres & ceux qui en font profession. M. Colbert affectionnant fort l'honneur de la compagnie, porta le Roi à lui donner tous les livres doubles de sa bibliothèque royale, ce qui forma une belle petite bibliothèque. Il fit encore acheter tous les livres de ceux de la compagnie qui étant morts n'avoient point d'héritiers qui pussent les fournir : ce qui alla à sept ou huit cens volumes. L'intention étoit que tous ceux de la compagnie qui composeroient des ouvrages en missent un exemplaire à cette bibliothèque ; ce qui, avec le tems, auroit fait un amas de livres très beau & très-

honorable à la compagnie ; mais cela n'a pas été observé fort exactement,

Lorsque j'entrai dans l'Académie, l'élection des Académiciens se faisoit de cette sorte. Un mois après la mort d'un académicien, un de la compagnie, après en avoir parlé avec quelques-uns des ses amis de la compagnie disoit : Nous avons perdu M. tel, &c. je crois que nous ne sçaurions mieux faire que de jeter les yeux sur M. tel pour remplir sa place : vous connoissez son mérite, &c. Peu de tems après ma réception, je dis qu'il me sembloit que Dieu avoit bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avoit reçus jusqu'alors, vû la maniere dont elle les nommoit ; mais que ce seroit le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ; que ma pensée étoit qu'il faudroit dorénavant élire par scrutins & par billets, afin que chacun

On commence à faire l'élection des Académiciens par billets.

fût dans une pleine liberté de nommer qui il lui plairoit. On crut que cette pensée ne venoit pas de moi seulement, mais qu'elle pouvoit m'avoir été inspirée par M. Colbert, ou du moins qu'il l'avoit approuvée; & l'on demeura d'accord de prendre cette voie à l'avenir: ce qui a été exécuté. Pour faire ces élections & se créer des officiers, j'ai donné une petite machine fort commode, & j'en ai fait la dépense avec plaisir.

M. Colbert ayant observé que les assemblées de l'Académie ne se faisoient pas avec la régularité nécessaire pour avancer le travail du dictionnaire, dont on s'occupoit depuis plus de quarante ans, y établit l'ordre que je vais dire. Il n'y avoit point d'heure réglée à laquelle l'assemblée dût commencer ses séances, ni à laquelle elle dût finir: les uns venoient de bonne heure, les autres fort tard: les

uns y entroient, lorsque les autres commençoient à en sortir, & quelquefois tout le tems se passoit à dire des nouvelles. Il fut résolu qu'elle commenceroit à trois heures sonnantes, & qu'elle finiroit lorsque cinq heures sonneroient. Pour l'exécution exacte de ce reglement, M. Colbert fit donner une pendule à l'Académie, avec ordre au sieur Thuret, horloger, de la conduire & de l'entretenir. Ce ministre voulant bien entrer dans les plus petits détails, fit donner un registre couvert de maroquin, où le secrétaire écrivoit toutes les délibérations de la compagnie, des écritaires, des flambeaux, de la cire, du bois, & il établit des gages à une des portes payes du Louvre, pour ouvrir, fermer & nétoyer les salles où la compagnie s'assemble, & pour en être comme l'huissier & le concierge.

Afin d'engager encore davan

tage les Académiciens à être assidus aux assemblées, il établit qu'il leur feroit donné quarante jettons par chaque jour qu'ils s'assembleroient, afin qu'il y en eût un pour chacun, en cas qu'ils s'y trouvaissent tous, (ce qui jamais n'est arrivé) ou plutôt pour être partagés entre ceux qui s'y trouveroient, & que s'il se rencontroit quelques jettons qui ne pussent pas être partagés, ils accroistroient à la distribution de l'assemblée suivante. Ces jettons ont d'un côté la tête du Roi avec ces mots : *Louis le Grand*; & de l'autre côté une couronne de laurier avec ces mots : *A l'Immortalité* : & autour, *Protecteur de l'Académie Française*.

M. Colbert projetta de faire donner un demi-louis d'or à chacun des présens : mais il fit réflexion que cette libéralité pourroit faire tort à l'Académie, parce que cette distribution iroit à 8 ou 900

livres par an, ce qui seroit regardé comme un bon bénéfice, que les grands de la Cour solliciteroient & feroient avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfans, & même à leurs valets de chambre. Cette réflexion le fit même hésiter pour les jettons : mais ayant considéré que la rétribution étoit fort modique, & qu'elle seroit un merveilleux aiguillon pour exciter ou du moins pour déterminer les Académiciens à assister aux assemblées, il se détermina à faire cette gratification à la compagnie. On lui doit en partie l'achèvement du dictionnaire : car depuis ce rétablissement on a plus & mieux travaillé dix fois qu'on avoit fait jusqu'alors.

Pour empêcher qu'on ne donnât des jettons à ceux qui viendroient après l'heure sonnée, ce qui commençoit à se pratiquer par une espèce d'honnêteté qu'on avoit

les uns pour les autres, & qui eût anéanti tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, je n'entrai exprès deux ou trois fois qu'un moment après l'heure sonnée : on voulut me mettre sur la feuille pour participer aux jettons : je ne le souffris point, afin qu'étant établi qu'on ne me faisoit point de grace, lorsque j'arrivois après l'heure sonnée, personne ne s'en plaignît si on en usoit de même à son égard.

Le Roi agréa que l'Académie le harangue dans toutes les rencontres où le Parlement & les autres Cours Souveraines sont mandées pour le haranguer.

Il arriva encore en ce même tems là une chose qui donna bien du relief à la compagnie, c'est que le Roi approuva qu'elle vînt le haranguer de même que le Parlement & les autres Cours supérieures, dans toutes les rencontres où il trouveroit bon qu'elles se donnassent cet honneur. C'est à M. Rose, secrétaire du cabinet, & qui depuis a été de l'Académie, que l'on doit cette distinction : voici comme la chose se passa.

Le Roi jouoit à la paulme à Versailles , & après avoir fini sa partie , se faisoit frotter au milieu de ses officiers & de ses courtisans , lorsque M. Rose qui le vit en bonne humeur , & disposé à entendre rail-lerie lui dit ces paroles : Sire , on ne peut pas disconvenir que Votre Ma-jesté ne soit un très-grand Prince , très-bon , très-puissant , & très-sage , & que toutes choses ne soient très-bien réglées dans son Royaume. Cependant j'y vois regner un désordre horrible, dont je ne puis m'empêcher d'avertir Votre Majesté. Quel est donc , Rose , dit le Roi , cet horrible désordre ? C'est, Sire, reprit M. Rose , que je vois des Con-seillers , des Présidens & autres gens de longues robes , dont la véritable pro-fession n'est pas de haranguer , mais bien de rendre justice au tiers & au quart , venir vous faire des harangues sur vos conquêtes , pendant qu'on laisse en repos là-dessus ceux qui font une profession particuliere de l'éloquence.

Le bon ordre ne voudroit-il pas que chacun fît son métier , & que MM. de l'Académie Françoise , chargés par leur institution , de cultiver le précieux don de la parole vinssent vous rendre leurs devoirs en ces jours de cérémonie , où Votre Majesté veut bien écouter les applaudissemens & les cantiques de joie de ses peuples sur les heureux succès qu'il plaît à Dieu de donner à ses armes ? Je trouve , Rose , dit le Roi , que vous avez raison : il faut faire cesser un si grand désordre , & qu'à l'avenir l'Académie Françoise vienne me haranguer comme le Parlement & les autres compagnies supérieures. Avertissez-en l'Académie , & je donnerai ordre qu'elle soit reçue comme elle le mérite.

M. * * * qui étoit alors Directeur , suivi de toute l'Académie en corps , alla haranguer le Roi à Saint Germain , à la suite du Parlement , de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aydes. Elle fut reçue

de Charles Perrault. Liv. III. 143
comme ces compagnies. Le grand maître des cérémonies alla la prendre dans la salle des ambassadeurs, où elle s'étoit assemblée & la mena jusqu'à la chambre du Roi, où le secrétaire d'Etat de la maison du Roi se trouva & la présenta à Sa Majesté qui l'attendoit. La harangue plut extrêmement, & le Roi témoigna de la joie de l'avoir appelée à cette cérémonie. L'Académie a continué depuis à s'acquitter de ce devoir dans toutes les rencontres qui s'en sont présentées.

Après les conquêtes de Flan-^{Arc de triom-}
dres & de la Franche-Comté, M.^{phe.}
Colbert proposa d'élever un arc de triomphe (1) à la gloire du Roi,

[1] La première pierre de cet arc de triomphe fut posée le 6 Août 1670. Il ne fut élevé en pierre que jusqu'à la hauteur des pieds d'estaux des colonnes; & pour

M. le Brun & M. le Vau en firent des desseins. J'en fis aussi un que j'envoyai à M. Colbert, & que j'appellois un griffonnement. Ce ministre écrivit à la marge de ma lettre, que ce griffonnement lui plaisoit plus que les desseins qu'on lui avoit donnés; & c'est sur ce griffonnement que mon frere forma le dessein qui a été exécuté en grand modèle à la porte Saint Antoine. Il en fit encore plusieurs autres desseins, parmi lesquels il y en a de plus beaux que celui qui a été exé-

juger de l'ouvrage entier, on le continua seulement en plâtre. Louis XIV parut, dit-on, si peu sensible à la perfection de ce monument, que la Ville en discontinua la construction. Après la mort de ce Prince, le Duc d'Orléans Régent, prit encore moins d'intérêt à cet édifice, de sorte qu'on se détermina à le démolir en 1716. Leclerc nous a gravé une belle estampe de ce magnifique arc de triomphe, qui doit faire regretter que l'on n'en ait pas suivi en son tems l'entiere exécution.

cuté;

de Charles Perrault. Liv. III. 145
cuté ; mais que M. Colbert ne voulut pas choisir , parce que , disoit-il , ils n'étoient pas dans la forme qu'on a toujours donnée à ces sortes d'édifices. Ce fut M. Gittard architecte , que M. Colbert chargea de faire exécuter le modele sous la conduite de mon frere. Quand le Roi alla voir ce modele , il en parut tout-à-fait content ; mais presque tout le public trouva que les arcades , & particulièrement celle du milieu , n'étoient pas assez larges pour leur hauteur. Monsieur , frere unique du Roi , qui se fait un plaisir de lui apprendre les nouvelles de la Ville , lui dit que tout le monde se plaignoit de ce défaut. Le Roi ordonna là-dessus à M. Colbert de lui faire deux petits desseins , l'un du modele tel qu'il étoit , l'autre de la proportion qu'on souhaitoit qu'il eût. Mon frere fit ces deux desseins , qui ont été deux ou trois mois dans la chambre du Roi , &

que Sa Majesté rendit ensuite à M. Colbert, en lui disant : *Je persiste toujours à trouver le dessein du modele tel qu'il est, plus beau que l'autre : cependant comme il faut avoir égard au public, je suis d'avis de partager le différent par la moitié, & d'augmenter la largeur des arcades de la moitié de ce que l'on demande.* Cette résolution fut suivie dans l'ouvrage effectif, qui est d'une proportion moyenne entre celle des deux petits desseins.

Dessein de
conduire une
partie de la
rivière de Loire
à Versailles.

Vers ce tems-là on proposa d'amener à Versailles une portion de la rivière de Loire. M. Riquet qui a fait le canal de la communication des deux mers, étoit l'entrepreneur de ce travail & le devoit executer, moyennant la somme de deux millions quatre cens mille livres. Le traité alloit être signé, lorsqu'ayant par hasard parlé de cette proposition à M. l'abbé Picard de l'Académie des sciences,

de Charles Perrault. Liv. III. 147
celui-ci me dit que la chose étoit impossible ; qu'il avoit nivellé le terrain , fort légèrement à la vérité , mais suffisamment pour pouvoir assurer qu'il n'y avoit pas assez de pente pour l'amener sur la montagne de Satori , vis-à-vis de Versailles , où on devoit la conduire. J'en parlai à M. Colbert, qui marqua du chagrin de ce que je lui disois : il m'ordonna cependant de faire venir M. l'abbé Picard qui lui dit positivement les mêmes choses. M. Colbert fâché de voir de l'obstacle à la satisfaction qu'il espéroit donner au Roi , poussa un peu M. l'abbé Picard , en lui disant qu'il devoit prendre garde à ce qu'il avançoit ; que M. Riquet n'étoit pas un homme ordinaire , & que la réussite du canal de la communication des deux mers étoit un préjugé qu'il ne se trompoit pas aussi lourdement qu'on vouloit le faire entendre. M. l'abbé Picard, sans répon

dre un seul mot à M. Colbert, fit une révérence & se retira. Ce procédé me surprit un peu, & il me parut que ce ministre ne s'y attendoit pas.

Ceci se passa au bout de la bibliothèque M. Colbert. Comme il retournoit gagner son cabinet, je lui dis que s'il le jugeoit à propos je mettrois aux mains M. Riquet & M. l'abbé Picard, sans que l'un ni l'autre s'apperçût que ce fût à dessein, & que je lui rapporterois le plus fidelement qu'il me seroit possible la conversation qu'ils auroient ensemble ; que je prierois M. Riquet de vouloir bien m'instruire de son dessein, & que M. l'abbé Picard que j'aurois mandé, survenant là-dessus, je les ferois entrer facilement en une dispute qui pourroit éclaircir bien des choses. M. Colbert approuva ma pensée, & le lendemain matin je les envoyai prier tous deux de me venir trouver.

Quand M. Riquet fut venu, car je l'avois mandé le premier, je lui dis : *M. Colbert m'a ordonné, Monsieur, de prendre connoissance de la belle entreprise que vous allez commencer pour faire venir une partie de la riviere de Loire, parce qu'il veut que je lui en rende compte, & que j'entre dans le détail de cette affaire pour en regler les payemens avec vous. Je vous avoue, Monsieur, poursuivis-je, que la chose me paroît bien difficile; car Versailles est sur une éminence, & la riviere de Loire est assurément dans le plus bas des plaines où elle passe. Cela est vrai; Monsieur,* reprit-il, *mais le niveau est plus juste que tous les raisonnemens que l'on peut faire à la boulevue & sur de simples apparences. J'ai fait jeter des niveaux depuis la Loire où je la veux prendre, jusqu'à l'endroit où je la dois mener, & je suis sûr.*

de mon affaire. J'ai de la pente au-delà de ce qu'il m'en faut. On m'a dit, repris-je, que vous promettiez de rendre l'eau de la Loire sur le haut de la montagne de Satori. Je ne sçai ce qu'ils me content, m'interrompit-il, de la montagne de Saint Satori. Il n'y a point, lui dis-je, de Saint à cette montagne : elle se nomme simplement la montagne de Satori : & vous avez apparemment fait espérer que vous conduiriez là l'eau que vous promettez : car M. le Nôtre dit, il y a deux jours, au Roi, en l'accompagnant sur les bords du canal de Versailles, que ce seroit une belle chose de voir descendre les vaisseaux de la riviere de Loire avec leurs mâts & leurs voiles le long de la montagne en maniere de ramasse, & s'en venir flotter sur le canal. M. le Nôtre n'a pû parler ainsi que le Roi ne lui eût dit que vous ameneriez l'eau de la Loire sur la

de Charles Perrault. Liv. III. 157
montagne de Satori. Le Roi n'a pu
le dire qu'après M. Colbert, ni M.
Colbert, qu'il ne l'ait appris de
votre bouche. Ce que j'ai promis,
répondit M. Riquet, je le ferai en
galant homme.

Dans ce moment M. l'abbé Pi-
card entra dans mon cabinet. Mon-
sieur, lui dis-je, vous aimez les
belles choses, & sur-tout celles qui
ont du merveilleux. On va faire à
Versailles ce que l'on n'a jamais crû
possible. M. Riquet s'engage d'ame-
ner une partie de la riviere de Loire
sur le haut de la montagne de Satori:
jugez quels jets d'eau l'on pourra
faire, ayant une riviere en ce lieu
là. Il ne faut plus de pompes ni de
moulins, répondit M. l'abbé Picard;
mais je tiens la chose bien difficile,
& Monsieur me pardonnera, s'il
lui plaît, si je doute que l'eau de
la Loire puisse monter à la hau-
teur du rez-de-chaussée du château

de Versailles , bien loin de pouvoir s'élever sur la montagne. Tout le monde sçait que la Seine , à l'endroit de Saint Germain-en-Laye , est plus basse en été de 80 pieds que le rez-de-chaussée de Versailles. Or , de croire que la Loire , en quelque endroit que l'on la prenne , soit plus haute que la Seine de 80 pieds , il n'est pas aisé de se l'imaginer. Les imaginations , dit M. Riquet , doivent le céder à des mesures justes que l'on a prises. Ces mesures , reprit M. l'abbé Picard , ne sont pas aisées à prendre , & je doute que les niveaux ordinaires soient suffisamment bons pour des distances aussi grandes que celles-là. Ils se dirent encore plusieurs choses où je vis que M. Riquet n'étoit pas bien sûr de son affaire.

Je fis le rapport fidelement de cette conversation à M. Colbert , qui , quelques jours après , nomma

de Charles Perrault. Liv. III. 153

M. l'abbé Picard & plusieurs autres de l'Académie des sciences, pour aller tout de nouveau niveller la pente qu'il pouvoit y avoir de la riviere de Loire à Versailles. On leur donna des ordres du Roi pour entrer dans tous les lieux où ils auroient besoin de faire passer leur niveau, avec un exempt de la Prevôté pour les faire exécuter en cas qu'il s'y trouvât quelque résistance. Le nivellement fut fait avec toute l'exacritude possible, & avec des niveaux d'une justesse infiniment plus grande que celle des gens de M. Riquet, la plûpart maçons de village, & il fut trouvé que l'eau viendroit plus bas que le pied du haut de Versailles, & qu'ainsi elle ne produiroit point les effets pour lesquels on avoit désiré de l'avoir. Cette précaution n'épargna pas seulement au Roi 2400000 livres, & peut-être beaucoup d'avantage : (car ces sortes

de dépenses excèdent toujours de beaucoup les projets qu'on en dresse,) mais le trouble, l'inquiétude & le dommage qu'on auroit fait dans tous les pays où l'on auroit passé & même dans ceux où l'on n'auroit pas passé, en leur faisant acheter très cher la grace de ne pas traverser leurs terres, sans compter la honte d'avoir bouleversé tant de bois, de villages & de maisons inutilement. Ce fut une grande satisfaction pour moi d'avoir contribué à détourner cette folle entreprise.

Proposition
de conduire à
Versailles une
partie de la
riviere des
Goblines.

Dans ce tems-là ou à peu près, des ingénieurs proposerent d'élever la riviere des Goblines un peu au-dessous de Bievre pour en amener une partie à Versailles. De bons bourgeois de Paris, très-ignorans en fait d'élevation d'eau & de tout ce qui en dépend, étoient les cautions & les associés de ces ingénieurs. Ils me faisoient pitié, car

de Charles Perrault. Liv. III. 155
je voyois qu'ils s'alloient ruiner dans une entreprise qui ne pouvoit réussir. Je crois que M. Colbert le voyoit aussi bien & mieux que moi ; mais tout ce qui pouvoit aller à donner des eaux à Versailles étoit si sacré & si bien reçu du Roi, que ce ministre écoutoit tout avec une bénignité inconcevable, & se donnoit des peines incroyables pour vérifier tout ce qu'on proposoit, quoique convaincu la plûpart du tems, que ce n'étoit que de pures visions.

C'étoit aussi vers ce tems-là que M. Colbert faisoit rechercher des métaux en plusieurs endroits de la France, sur les avis qu'on lui donna qu'il y en avoit abondamment de toutes les façons : car les ministres ne manquent jamais de gens qui leur donnent des avis suivant leur inclination, & M. Colbert eût été fort aise que toutes

Proposition
de faire fouil-
ler des mé-
taux en Fran-
ce.

choses se fussent trouvées en France: il me renvoyoit tous les échantillons de ce qu'on fouilloit, pour les faire éprouver dans les fourneaux de l'Académie des sciences. Après plus de cinquante mille écus de dépense, il se trouva que les frais de la fouille excédoient de beaucoup le produit; & qu'il étoit beaucoup plus expédient d'acheter du plomb & de l'étain en Angleterre, & du cuivre en Suède; (car on n'avoit guères fouillé que de ces trois métaux) que d'en vouloir tirer de France. A cette occasion, le ministre me dit: *Nous avons fait là une folie d'autant plus inexcusable, qu'elle a été faite il y a soixante ans ou environ sous Henri IV; comme on le voit par des pièces d'or & d'argent que nous avons, où il y a écrit: EX AURO GALLICO, EX ARGENTO GALLICO.* Je lui-dis que dans soixante ans, & même plutôt, on feroit encore la même

de Charles Perrault. Liv. III. 157

faute , si on n'écrivoit dans plusieurs livres qu'on s'étoit mal trouvé de cette entreprise.

Lorsque le Roi eut ordonné la construction de la grotte de Versailles , je songeai que Sa Majesté ayant pris le Soleil pour sa devise avec un globe terrestre au dessous & ces paroles , *Nec pluribus impar* , & la plûpart des ornemens de Versailles étant pris de la fable du Soleil & d'Apollon : (car on avoit mis sa naissance & celle de Diane avec Latone leur mere dans une des fontaines de Versailles où elle est encore ; on avoit aussi mis un Soleil levant dans le bassin qui est à l'extrémité du petit parc : je songeai , dis-je , qu'à l'autre extrémité du même parc où étoit cette grotte , (car elle a été démolie depuis) il seroit bon de mettre Apollon qui va se coucher chez Thétis , après avoir fait le tour de la terre , pour représenter que le

Dessain de
la grotte de
Versailles.

Roi vient se reposer à Versailles après avoir travaillé à faire du bien à tout le monde. Je dis ma pensée à mon frere le medecin, qui en fit le dessein, lequel a été exécuté entierement, sçavoir, Apollon dans la grande niche du milieu, où les nymphes de Thétis le lavent & le baignent : & dans les deux niches des côtés, il représenta les quatre chevaux du Soleil, deux dans chaque niche, où ils sont pansés par des Tritons. Lorsque le Roi eut agréé ce dessein, M. le Brun le fit en grand & le donna à exécuter, sans presque y rien changer, aux Sieurs Girardon & Regnaudin pour le groupe du milieu, & aux Sieurs Gaspard Marsi & Guérin pour les deux groupes des côtés, où sont les chevaux pansés par les Tritons. Mon frere fit aussi des desseins pour tous les autres ornemens de cette grotte, figures, rocailles, pavé, &c. Il fit aussi le dessein de la porte : c'étoit

de Charles Perrault. Liv. III. 159

un Soleil d'or qui répandoit ses rayons sur toute l'étendue des trois portes , lesquelles étoient de barres de fer peintes en verd. Il sembloit que le Soleil fût dans cette grotte , & qu'on le vît au travers des barreaux de la porte.

Mon frere fit aussi le dessein de l'allée d'eau , qui fut entierement exécuté. En ce tems-là le Roi laissoit ordonner de toutes choses à M. Colbert , & ce ministre avoit confiance en nous pour l'invention de la plûpart des desseins qu'il y avoit à faire. Mais les Dames ayant remarqué que le Roi y prenoit plaisir, elles voulurent en donner de leur côté pour amuser le Roi agréablement. Madame de Montespan donna le dessein de la pièce du marais , où un arbre de bronze jette de l'eau par toutes ses feuilles de fer blanc, & où les roseaux de même matiere jettent aussi de l'eau de tous côtés.

Dessein de
l'allée d'eau à
Versailles.

Mon frere eut ordre de faire des

Desseins des
vases en mar-

bre & en
bronze.

desseins de grands vases de marbre & de bronze pour mettre dans les jardins de Versailles. Il en composa un grand nombre qui ont presque tous été exécutés. M. Girardon en a exécuté deux entre autres qui sont très-beaux & très-grands. Ils sont de marbre blanc : l'un représente la Force, & l'autre la Douceur. Le premier est orné de peau de lion, dont la tête & la queue font les anses : quatre des principaux travaux d'Hercule sont représentés dans les quatre faces. Pour la Douceur, des couronnes de fleurs que tiennent des amours, en forment les anses. Les trois Graces & trois autres sujets semblables, ornent les quatre faces de ce vase.

Il donna aussi le dessein du bas relief qui est au-dessous de la fontaine de la pyramide, que M. Girardon exécuta avec encore plus d'agrément que le dessein n'en avoit : ce bas relief est peut-être

de Charles Perrault. Liv. III. 161
un des plus beaux qu'il y ait eu
jusqu'alors.

M. Colbert & presque toute la
Cour ayant considéré que ce qui
restoit du petit & ancien château
de Versailles n'avoit aucune pro-
portion ni aucun rapport avec les
bâtimens neufs qu'on y a ajoutés,
voulurent engager le Roi à faire
abattre ce petit château pour ache-
ver tout le palais du même or-
dre & de la même construction que
ce qui est bâti de nouveau.

Mon frere eut ordre de travailler
conformément à ce projet : il en fit
un plan & une élévation qui furent
très approuvés, non-seulement du
Roi, mais de son Conseil où il ap-
pella tous les Princes, plusieurs
Ducs & Maréchaux de France.
Mais le Roi voulut toujours con-
server le petit château. On prétextâ
qu'il menaçoit ruine, & qu'il bou-
cloit en plusieurs endroits : il se dou-
ta du complot & dit d'un ton fort,

& où il paroissoit de colere : Faites ce qu'il vous plaira ; mais si vous l'abattez , je le ferai rebâtir tel qu'il est. Ces paroles rafermirent tout le château , & rendirent ses fondemens inébranlables.

Fin du troisième Livre.



MÉMOIRES

DE

CHARLES PERRAULT.

LIVRE QUATRIÈME.

M. Colbert mena un jour M. Huggens à Versailles pour le lui faire voir. Ce sçavant admira tout ; mais ayant vû une tour fort haute sur la chaussée de l'étang de Clagny, il me demanda à quel effet on avoit bâti là cette tour. Je lui dis que c'étoit pour élever l'eau de l'étang. *Est-ce, reprit-il, qu'on veut faire une fontaine*

sur cette tour? Nullement, lui répondis-je, c'est pour la faire aller de-là dans les réservoirs, & des réservoirs à toutes les fontaines. Il n'étoit point nécessaire, me dit-il, de faire monter l'eau sur cette tour : la pompe l'auroit portée aussi aisément de l'étang dans les réservoirs, sans aucun entrepôt, & la dépense de la tour est assurément très-inutile. Je compris la chose dans le moment même, & je le dis à M. Colbert qui en demeura d'accord sans hésiter, en ajoutant : *Que voulez-vous? il faut bien payer son apprentissage.* Mais ce qui est encore bien plus étonnant, c'est qu'on a fait la même faute à Marly, où l'on a bâti une tour encore plus large & plus haute, & d'une dépense incomparablement plus grande que celle de Versailles, & qui n'est pas moins inutile ; car avec la même force qui élève l'eau d'une hauteur immense sur cette tour, on pouvoit la pousser par

de Charles Perrault. Liv. IV. 165

les tuyaux de conduite dans les réservoirs de Versailles sans l'élever ainsi. Je ne me mêlois point du tout de ce travail, & comme M. Colbert en sçavoit autant que moi sur cet article, je ne crus point devoir lui en parler.

Quand on proposa de faire le canal de Versailles, le sieur Jolli, maître de la pompe du pont-neuf, qu'on écoutoit fort en ce tems-là, parce qu'il se connoissoit en ce qui regarde les eaux & les forces mouvantes, nivella le terrain, & dit qu'il y avoit dix pieds de pente depuis l'endroit où on devoit le commencer, jusqu'à l'endroit où il devoit finir. Si cela eut été vrai, l'entreprise n'eût pas été possible, parce qu'il auroit fallu l'élever de dix pieds par un bout, & l'eau n'auroit pû demeurer qu'avec des peines & des dépenses incroyables sur une terre rapportée. M. Colbert fit venir M^{rs} de l'Académie des sciences &

Nivellement
fait pour creu-
ser le canal
de Versailles.

leur ordonna de niveller le terrain où l'on vouloit placer le canal ; il n'y trouverent que deux pieds de pente , & l'on n'entreprit le canal que sur leur parole. Ce qu'ils dirent étoit si juste , que le canal ayant été achevé , il ne s'est trouvé que deux ou trois pouces d'erreur sur la longueur qui est de 900 toises sur 30 toises de largeur. Le canal qui le traverse & qui va de Trianon à la ménagerie , a 40 toises de largeur. Cette grande précision ne venoit pas seulement de l'habileté des nivelleurs , mais de la bonté du niveau , qui n'avoit point eu de pareil jusqu'alors. Cette bonté consiste particulièrement en trois choses ; l'une , qu'au lieu de la ficelle que les maçons mettent ordinairement à leur niveau , M^{rs} de l'Académie y ont mis un cheveu de femme fort long , qui marque l'aplomb du niveau avec une précision infiniment

de Charles Perrault. Liv. IV. 167

plus grande que ne fait le cordeau qui est aux niveaux ordinaires : la seconde, en ce que ce cheveu est enfermé dans un tuyau de toile qui empêche le vent de le mouvoir en aucune sorte. Il y a une ouverture à ce tuyau à l'endroit où le cheveu marque l'aplomb : cette ouverture est fermée par un verre qui empêche le vent d'entrer, & laisse passer la vue. La troisième consiste en ce qu'on met une lunette d'approche sur la traverse du niveau : cette lunette fixe tellement la vue qui vacille toujours quand le niveau est sans lunette, qu'on peut mesurer juste des distances de 100 & 200 toises, sans se tromper de l'épaisseur d'un cheveu. Tous les ouvriers ne pouvoient comprendre comment on pouvoit parvenir à cette justesse d'opération ; car avec leurs niveaux ordinaires ils ne pouvoient

Nouvelle
constr^{ct}ion
d'un niveau
inventé par
M^m. de l'Ac-
adémie.

pas niveller une distance de trente toises , sans se tromper de trois ou quatre pouces.

Le fond de l'extraordinaire des guerres réglé à soixante millions : ce qu'il produisit dans les bâtimens du Roi.

La guerre s'étant allumée plus que jamais , on fit entendre au Roi que pour la faire avec succès, il falloit assigner un fond à l'extraordinaire des guerres de soixante millions par an , sur le pied de cinq millions par mois. Le Roi en fit la proposition à M. Colbert qui en fut effrayé , & qui dit d'abord qu'il ne croyoit pas qu'il fût possible de fournir à cette dépense. Le Roi lui dit qu'il y songeât , & qu'il se présentoit un homme qui entreprendroit d'y suffire , s'il ne vouloit pas s'y engager. M. Colbert fut un assez long - tems sans aller chez le Roi , travaillant chez lui à remuer tous ses papiers , sans que nous sçussions ce qu'il faisoit ni encore moins ce qu'il pensoit. Enfin après un tems assez considérable,

il

de Charles Perrault. Liv. IV. 169
il me dit d'aller à Versailles, & de
porter au Roi les desseins de quel-
ques ouvrages qu'il devoit résoudre.
Le Roi, après les avoir examinés,
m'ordonna de dire à M. Colbert,
qu'il vînt le lendemain à Versailles
& qu'il y auroit Conseil. Il y alla
& les choses reprirent leur train
ordinaire. On prétend qu'il avoit
pris la résolution de se retirer, voyant
la difficulté qu'il trouveroit à fournir
à cette dépense de soixante millions
avec toutes les autres dépenses de
l'Etat, mais que sa famille lui
persuada de ne point quitter la
partie, & que c'étoit un piège qu'on
lui tendoit pour le perdre, en l'é-
loignant ainsi des affaires. Pour
moi je veux croire que son amour
pour le bien public, joint à la
connoissance qu'il avoit que per-
sonne ne pouvoit mieux que lui
se tirer d'une conjoncture aussi

dure que celle qui se présenteoit ; lui fit affronter ce travail pour le bien du Royaume.

Cet événement, ou, pour mieux dire, cet horrible surcroit de dépense, est une des époques des plus considérables qui soit arrivée il y a bien long-tems. Jusques-là toutes les charges de l'Etat se payoient au jour ordinaire de leur échéance : depuis ce jour les pensions, dont beaucoup furent retranchées, furent de seize ou dix-huit mois. Dans les bâtimens les ordonnances qui, étant signées le matin, se payoient souvent l'après dînée, ne se payoient gueres que plusieurs mois après, en vertu d'un état de distribution qui se faisoit à mesure qu'il y avoit des fonds. Le thrésorier des bâtimens à qui il restoit ordinairement cinquante mille écus ou deux cens mille francs à la fin de son année,

& qu'il remettoit entre les mains de son confrere qui entroit en exercice, se trouvoit ordinairement en avance de pareille somme dont il étoit fort longtems à être remboursé. Nous remarquions que jusqu'à ce tems, quand M. Colbert entroit dans son cabinet, on le voyoit se mettre au travail avec un air content & en se frottant les mains de joie ; mais que depuis il ne se mettoit gueres sur son siége pour travailler, qu'avec un air chagrin & même en soupirant. M. Colbert, de facile & aisé qu'il étoit, devint difficile & difficultueux ; en sorte qu'on n'expédioit pas alors tant d'affaires à beaucoup près que dans les premières années de sa surintendance des bâtimens.

J'ai oublié de vous rapporter ici comment mon frere le Receveur général des finances de Paris, fut dépossédé de sa charge de re-

Comment
mon frere le
Receveur gé-
néral fut dé-
possédé de sa
charge.

ceveur général & ce que nous fîmes, mais inutilement, pour lui faire rendre justice par M. Colbert. La chose est aussi étonnante de la part de ce ministre qu'aucune autre qu'il ait faite en sa vie. Pour bien entendre cette affaire il faut la prendre dès son commencement.

Mon frere a passé un tems très-considérable dans l'emploi de commis des parties casuelles; d'abord chez M. de Vassau, qui exerçoit pour M. Sabatier, où il fut premier commis en même tems que M. Colbert qui étoit son subalterne dans ce bureau; & ensuite chez M. Duhouffet qui le prit pour le même emploi lorsqu'il acheta de M. Sabatier la charge de Trésorier des parties casuelles. Après plusieurs années d'exercice M. Duhouffet lui fit acheter une charge de receveur général des finances de Paris qui appartenoit à M. Bonneau son allié. Il posséda cette

de Charles Perrault. Liv. IV. 173
charge pendant dix années depuis
1654, jusqu'en 1664. Pendant tout
ce tems les recettes furent si dif-
ficiles, qu'au commencement de
1664, mon frere se trouva en
avance de quatre cens mille li-
vres ou environ; ce qui arriva par-
ticulierement, parce que le Roi
avoit remis au peuple tout ce qui
pouvoit être dû de reste des tail-
les de ces dix années, libéralité
admirable, si elle n'eut point été
faite aux dépens des receveurs gé-
néraux à qui ces restes apparte-
noient, & qui ont presque tous été
ruinés faute d'en avoir fait le recou-
vrement. M. Fouquet, alors surin-
tendant, avoit beau être sollicité,
il ne faisoit & n'a jamais fait au-
cun fond pour remplacer les restes
remis gratuitement au peuple. Je
me souviens d'avoir oui dire plu-
sieurs fois à mon frere, en par-
lant à ceux qui étoient assignés sur

la recette générale de Paris, & qui lui demandoient leur paiement : *Vous vous plaignez de moi, & vous avez raison ; mais plaignez-vous davantage encore. Allez dire partout, mais particulièrement à M. le Surintendant, que je vous retiens votre bien, que je suis un fripon, un voleur, vous me ferez plaisir ; car comme c'est à lui à faire un fond pour remplacer les restes que le Roi a donnés, cela l'obligera peut-être à le faire, pour mettre fin à vos plaintes, qui sont très-raisonnables & très-justes.*

Quand M. Colbert fut mis en la place de M. Fouquet, tout Paris & particulièrement tous les gens d'affaires vinrent chez mon frere lui faire compliment sur cette promotion, parce que personne n'ignoroit l'amitié ancienne qui étoit entre M. Colbert & lui. Cependant cette élévation de M. Col-

de Charles Perrault. Liv. IV. 175
bert a été la ruine entière de mon frere. On a crû que la réputation qu'il vouloit s'acquérir auprès du Roi d'un homme parfaitement intégrè , le porta à avoir pour mon frere des duretés qu'il n'auroit pas exercées contre un autre.

Comme mon frere étoit horriblement persécuté par ceux à qui il devoit , il crut qu'il pourroit prendre quelques deniers sur le courant de l'année 1664 , pour acquitter les dettes les plus criardes. Mais M. Colbert, rigide observateur de l'ordre & des regles qu'il s'étoit imposées dans l'administration des finances , & qui avoit fixé à un certain jour les payemens que les Receveurs généraux devoient faire au trésor royal , ayant été averti par M. Olivier , huissier de la chaîne , préposé au recouvrement de ces deniers , que mon frere ne faisoit pas ses payemens en leur entier , voulut en sçavoir la

Hiv.

raison. Mon frere intimidé plus qu'il ne falloit, se cacha, de forte que M. Colbert me fit venir & me dit avec beaucoup de marques d'amitié: *D'où vient que votre frere ne fait pas ses payemens, comme il en a été convenu? je suis fâché de ce désordre & je voudrois qu'il m'en eût coûté dix mille écus de mon argent & que cela ne fût pas arrivé.* Je lui répondis que j'étois fort surpris de ce qu'il me disoit; que je n'avois aucune connoissance de l'état des affaires de mon frere, & que j'irois incessamment, s'il l'avoit pour agréable, le trouver pour en être instruit; que cependant je ne pouvois le trop remercier de la bonne volonté qu'il témoignoit avoir pour lui, le suppliant de vouloir bien la lui continuer. Ayant appris de mon frere une partie de ce que j'ai déjà rapporté ci-dessus, & que la crainte d'être mis en prison par les plus fâcheux de ses créanciers lui avoit

de Charles Perrault. Liv. IV. 177
fait prendre sur le courant quelques
sommes pour les appaiser, je retour-
nai en faire rapport à M. Colbert, en
lui représentant que mon frere n'é-
toit réduit en cette fâcheuse situation
que parce qu'on ne lui avoit pas rem-
placé le fond des restes remis au
peuple. Cette réponse ainsi faite à ce
ministre, dès le lendemain il fit ven-
dre sa charge de receveur général
à M. Sonnin pour une somme beau-
coup au-dessous de ce qu'elle valloit
& de ce que mon frere l'avoit ache-
tée : en même tems il le déposséda
de l'exercice de la même charge &
y commit M. Coquille, un des
deux receveurs généraux ses con-
freres. Le même jour il nomma
M. Marin, intendant des finances,
pour faire rendre compte à mon
frere de ses années d'exercice : le
tout fut exécuté avec une dureté
extraordinaire, qui épouvanta tous
les gens de finances. Dans le cours
des sollicitations que mon frere fai-

foit à M. Colbert, ce ministre lui dit : *Que votre frere me parle de vos affaires.* Dès le lendemain matin j'entrai dans son cabinet & lui dis qu'assurément mon frere avoit eu tort de se servir des deniers de la présente année pour acquitter les dettes des années précédentes, mais que la faute étoit bien excusable, se voyant menacé tous les jours par ses créanciers d'être mis en prison, ce qui ne se pouvoit faire sans ruiner son crédit, & sans causer une douleur mortelle à sa femme & à toute sa famille; qu'au fond il lui étoit dû de grandes sommes par le roi, & qu'il ne seroit pas tombé dans ce malheur si elles lui avoient été payées. M. Colbert me répondit que mon frere étoit au même cas que les deux autres receveurs généraux ses confreres. Je lui repartis que mon frere m'avoit dit qu'il étoit dans une situation bien différente de celle de ses confreres, dont l'un étoit le neveu, & l'autre

de Charles Perrault. Liv. IV. 179
Pallié de M Marin, intendant des finances, qui les avoit favorisés en toutes rencontres, en leur procurant des fonds & des réassignations pendant qu'il laissoit tomber sur mon frere tout ce qu'il pouvoit de non-valeurs & de charges fâcheuses; qu'il y avoit d'ailleurs une autre différence entre eux, qui étoit que tous les acquits de mon frere étoient en récépissés des commis du bureau de l'épargne, de sorte qu'il avoit fait tous ses payemens en argent comptant, au lieu que la plûpart des acquits de ses confreres étoient en quittances comptables, dans lesquelles ils avoient fait entrer des billets de l'épargne, ce qui alloit à des profits très-considérables : car souvent dans une quittance comptable de cinq cens mille francs, il y entroit pour vingt mille écus de billets de l'épargne, lesquels n'avoient pas couté plus de dix ou douze mille livres, le surplus tour-

nant au profit du receveur général & du trésorier de l'épargne : que ces profits pouvoient avoir en quelque sorte dédommagé ses confreres, & les mettoit en un autre état que celui où étoit mon frere. Mes raisonnemens ne plurent point à M. Colbert, & il me dit que je prisse mon parti ; que je visse si je voulois bien continuer à rendre service dans les bâtimens ; qu'en ce cas je ne lui parlasse plus des affaires de mon frere ; que si je voulois continuer à lui en parler, je me retirasse, & qu'alors il m'écouterait & me répondrait. Je lui répondis que je n'avois point d'autre parti à prendre que de me taire & de me conformer entièrement à sa volonté. Mon frere, après cette réponse recommença ses sollicitations pendant un très-long tems, donnant tous les éclaircissemens qu'on pouvoit desirer, jusques-là que par ses comptes arrêtés à la chambre, le Roi lui devoit, & lui

doit encore , (car il n'a jamais pû être payé) plus de trois cens mille livres. Au milieu de ses sollicitations M. Colbert dit encore à mon frere que je lui parlasse de ses affaires. M'étant donc présenté à lui , il me dit : *Votre frere est un homme d'esprit , il y a long-tems que je le connois pour tel : il sçait que je suis un de ses anciens amis. Il s'est fié sur mon amitié , & il a cru qu'il pouvoit impunément jouer le tour qu'il m'a fait. Monsieur , lui répondis-je , vous me pardonneriez , s'il vous plaît , si je vous dis que je ne vois pas quel tour il vous a fait. Le tour qu'il m'a fait , c'est qu'il a acquitté pour la moitié avec l'argent de cette année toutes les dettes qu'il demande aujourd'hui en leur entier. Ah ! Monsieur , m'écriai-je , pouvez-vous avoir une telle pensée d'un homme que vous dites être votre ami , & que vous connoissez il y a si long-tems ? Mon frere souffrira sans peine la pauvreté où il est réduit , mais il*

ne pourra supporter la douleur de passer dans votre esprit pour un malhonnête homme. Si nous avons quelque défaut dans notre famille, c'est de n'avoir pas assez d'attache au bien & de négliger les moyens d'en acquérir. Là-dessus je me retirai. J'eus quelques autres conférences avec M. Colbert qui n'aboutirent encore qu'à me faire fermer la bouche de la même manière qu'il avoit déjà fait. Un jour enfin je le prai de vouloir donner à mon frere une petite commission pour pouvoir subsister ; mais je n'obtins rien & mon frere demeura fans charge & même fans un valet pour le servir. Entre ses créanciers il y avoit un nommé M. Chartier, qui étoit regardé comme le plus dur & le plus inexorable de tous les hommes. Ce fut lui néanmoins qui devint le défenseur & le soutien de mon frere contre tous ses autres créanciers, & il me disoit : *Si votre frere avoit mon bien entre ses mains,*

de Charles Perrault. Liv. IV. 183
je sçaurois bien me le faire rendre ;
mais c'est un homme qu'on a égorgé
au coin d'un bois ; je le soulagerai en
tout ce qui me sera possible, bien loint
de l'opprimer. La réputation de mon
frere étoit telle que dans le tems
même de son adversité, qui a duré
seize ans, deux de ses amis lui ont
mis en dépôt tout leur argent comp-
tant, qui montoit à plus de qua-
rante mille écus. Mon frere repré-
sentoit quelquefois à M. Colbert,
qu'entre ses créanciers, il en avoit
trois ou quatre de ses plus proches
parens qu'il eût été bien aise de pou-
voir satisfaire ; que leurs créances
ne montoient pas ensemble à plus
de cinquante mille livres ; qu'il le
supplioit de lui accorder cette
somme en déduction des trois cens
mille livres que le Roi lui devoit,
& que s'il lui faisoit cette grace,
il ne mourroit pas avec tant de
douleur. Ce ministre eut la dureté
de les lui refuser, & le laissa

mourir sans lui faire raison de la moindre chose.

Comment je
demandai à
M. Colbert
son agrément
pour mon ma-
riage.

Lorsque je me mariaï, j'allai trouver M. Colbert pour lui demander son agrément. Dès que je lui eus dit la personne, & qui étoit son pere, il me demanda combien on me donnoit ; je lui dis que la dot étoit de 70000 livres. *C'est trop peu*, me dit-il : *vous pouvez croire que je songe à vous : vous voyez ce que j'ai fait pour M. du Mets ; je ne ferai pas moins pour vous, assurément. Je vous trouverai une fille parmi les gens d'affaires, qui vous apportera une dot bien plus avantageuse. Mais*, poursuivit-il, *n'est-ce point un mariage d'inclination ? Je n'ai vû la fille*, repris-je, *qu'une fois depuis qu'elle est hors de religion, où elle a été mise dès l'âge de quatre ans. Mais je connois le pere & la mere il y a plus de dix ans : je les connois ; ils me connoissent, & je suis assuré que je vivrai parfaitement bien avec eux : voilà, Monsieur, la principale raison*

de Charles Perrault. Liv. IV. 185
qui m'y engage. Je serois très-fâché de rencontrer un beau-pere qui se plaindroit sans cesse que je ne fais rien, qui voudroit que je vous importunasse tous les jours pour vous prier de penser à moi. Je ne veux point en venir là. Vous me faites donner des apointements plus forts que je ne mérite, mais je n'ai aucun profit. Tous les marchés qui se font, ne me rapportent rien. Il y a plus, c'est que les Brevets que vous donnez pour des logemens, pour des priviléges & autres choses semblables, non-seulement je n'en prens rien, mais j'y mets mon parchemin, ma peine & celle de mon commis, sans en profiter d'autre chose que d'une révérence très-mal faite le plus souvent. Pour moi je suis bien aise que cela aille ainsi ; mais il y a tel beau-pere qui n'en seroit point du tout content. Je crois, me dit M. Colbert, que vous avez raison ; faites votre affaire, & soyez sur que j'aurai soin de vous. Je fus bien aise d'avoir trouvé l'occasion de faire sçavoir nette-

ment à ce Ministre de quelle manière je le servois, & que je me reposois entièrement sur lui pour la récompense de mon travail.

Résolution
de fermer le
jardin de
Thuilleries
non exécutée.

Quand le jardin des Thuilleries fut achevé de replanter, & mis dans l'état où vous le voyez : *Allons*, me dit-il, *aux Thuilleries en condamner les portes : il faut conserver ce jardin au Roi, & ne le pas laisser ruiner par le peuple, qui en moins de rien, l'aura gâté entièrement.* La résolution me parut bien rude & fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : *Vous ne croiriez pas, Monsieur, le respect que tout le monde jusqu'au plus petit bourgeois, à pour ce jardin : non-seulement les femmes & les petits enfans ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher : ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables : les jardiniers peuvent, Monsieur, vous en rendre témoignage : ce sera une affliction publique de ne pou-*

de Charles Perrault. Liv. IV. 187
voir plus venir ici se promener , sur-
tout à présent que l'on n'entre plus au
Luxembourg ni à l'hôtel de Guise. Ce
ne sont que des faineans qui viennent
ici , me dit-il. Il y vient , lui répon-
dis-je , des personnes qui relevent de
maladie pour y prendre l'air : on y vient
parler d'affaires , de mariages & de
toutes choses qui se traitent plus conve-
nablement dans un jardin que dans
une Eglise , où il faudra à l'avenir se
donner rendez vous. Je suis persuadé ,
continuai-je , que les jardins des Rois
ne sont si grands & si spacieux , qu'afin
que tous leurs enfans puissent s'y pro-
mener. Il sourit à ce discours , &
dans ce même temps la plupart des
jardiniers des Thuilleries s'étant
présentés devant lui , il leur deman-
da si le peuple ne faisoit pas bien
du dégât dans leur jardin. Point du
tout , Monseigneur , répondirent-ils
presque tous en même-tems , ils se
contentent de s'y promener & de regar-
der : ces Messieurs , repris-je , y trou-

vent même leur compte : car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, & ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce soit. J'eus bien de la joie d'avoir en quelque sorte empêché qu'on n'otât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eut fait fermer les Thuilleries, je ne sçais pas quand on les auroit rouvertes. Cette dureté auroit été louée de toute la Cour, qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulièrement quand il paroît y avoir du zèle pour le plaisir du prince.

Environ vers ce temps là Lulli se fit donner le droit de composer seul des Operas & d'en recevoir le profit, qui étoit considérable. Ce spectacle avoit commencé par un petit opera dont Messieurs... faisoient les premiers personnages. Il fut chanté d'abord au village d'Issi dans la maison d'un orfèvre

de Charles Perrault. Liv. IV. 189
où il réussit beaucoup. On m'y
mena à la première représentation
qui fut applaudie. L'abbé Perrin
avoit composé les paroles, & Cam-
bert la musique. Le succès de cette
Pastorale en musique leur fit entre-
prendre d'autres operas qui furent
représentés en public avec aplau-
dissement & avec bien du profit
pour le poëte, pour le musicien, &
pour tous les acteurs. Lulli qui s'é-
toit moqué jusques-là de cette
musique, voyant le gain qu'elle
produisoit, demanda au Roi le pri-
vilege de faire seul des operas &
d'en avoir le profit. Perrin & Cam-
bert s'y opposerent, aussibien que
M. Colbert qui ne trouvoit pas qu'il
y eût de justice à déposséder les in-
venteurs ou du moins les restaura-
teurs de ce divertissement. Lulli
demanda cette grace au Roi avec
tant de force & d'importunité, que
le Roi craignant que de dépit, il
ne quittât tout, dit à M. Colbert

qu'il ne pouvoit pas se passer de cet homme dans ses divertissemens, & qu'il falloit lui accorder ce qu'il demandoit: ce qui fut fait dès le lendemain. Deux ou trois jours après, j'entendis dire à ce Ministre que les courtisans trouvoient à redire à ce qu'on faisoit pour Lulli; parce que cet homme alloit gagner des sommes immenses, qu'il auroit mieux vallu la laisser partager entre plusieurs musiciens; que ce gain les auroit engagés par émulation à se surpasser les uns les autres, & à porter notre musique à sa dernière perfection. *Je voudrois, disoit M. Colbert, que Lulli gagnât un million à faire des operas, afin que l'exemple d'un homme qui auroit fait une telle fortune à composer de la musique, engageât tous les autres musiciens à faire tous leurs efforts pour parvenir au même point que lui.* Tant il est vrai que les ministres sçavent faire toujours valoir les résolutions de leur maître.

de Charles Perrault. Liv. IV. 191

Lulli ayant obtenu ce qu'il souhaitoit , me pria conjointement avec M. Vigarani qui faisoit les machines & les décorations du théâtre , d'engager M. Colbert à demander au Roi la grande salle de comédie du Palais Royal pour y représenter leur opera. J'en fis la proposition à ce Ministre qui m'écouta favorablement. Je me souviens que je lui dis qu'une des choses que les Empereurs Romains avoient eu soin d'observer , étoit de donner des jeux & des spectacles au peuple , & que rien n'avoit plus contribué à les maintenir dans la paix & dans la tranquillité ; qu'aujourd'hui ce n'étoit plus l'usage que les princes prissent ces soins là ; mais qu'assurément il seroit très - agréable au Parisien de pouvoir au moins prendre ces sortes de divertissemens dans le palais du son prince. *Vous êtes éloquent* , me répondit M. Colbert en souriant ,

j'y songerai. Il en parla au Roi, qui fut bien aise d'accorder cette grace à Lulli.

Affiches pour donner au rabais tous les ouvrages des bâtimens.

En l'année 1667, le Roi alla visiter les fortifications que M. de Louvois avoit fait faire à diverses places du royaume. Sa Majesté en revint très-satisfaite, mais surtout du peu qu'elles avoient couté par rapport à la grandeur & à l'étendue des ouvrages que M. de Louvois n'avoit pas manqué d'exagérer. Au retour il dit à M. Colbert : *Je viens de voir les plus belles fortifications du monde & les mieux entendues ; mais ce qui m'a le plus étonné, c'est le peu de dépense qu'on y a faite : d'où vient qu'à Versailles nous faisons des dépenses effroyables, & nous ne voyons presque rien d'achevé ? il y a quelque chose à cela que je ne comprends point.* M. Colbert fut vivement blessé de ce reproche, & quoiqu'il rendît au Roi de très-bonnes raisons de la différence qui se trouvoit

de Charles Perrault. Liv. IV. 193

voit entre les ateliers d'armée, où les soldats ne reçoivent qu'une très-petite paye , & les ateliers de Versailles où l'on paye de fortes journées aux payfans qui y travaillent ; que les ouvrages des fortifications se voient d'un coup d'œil , & sont tous d'une même espèce ; que ceux de Versailles sont répandus en mille endroits, & presque tous d'especes différentes : il crut que ce Monarque avoit été prévenu sur cet article , & qu'assurément on lui avoit fait entendre qu'on payoit trop cher tout ce qui se faisoit à Versailles. Pour ôter au Roi cette pensée très-mal fondée, il ordonna qu'on donnât à l'avenir tous les ouvrages des bâtimens au rabais : & afin que la chose se fit avec éclat, il voulut qu'on mît des affiches au coin des rues pour recevoir les offres de tous les ouvriers. Ce fut pour moi un grand surcroit de travail que de dresser

toutes ces affiches qui furent en très-grand nombre, & d'un détail incroyable: car toutes les sortes d'ouvrages de chaque métier y étoient spécifiés. Cette précaution n'aboutit à rien d'utile ; au contraire elle causa un très-grand mal. Car les mauvais ouvriers chasserent par leurs rabais les meilleurs & les plus en état de rendre de bons services. Il y eut des menuisiers qui n'ayant que de méchans bois dans leurs chantiers, firent de si mauvais ouvrage pour Versailles, que quand les croisées qu'ils avoient faites étoient fermées, on y voyoit presque aussi clair que quand elles étoient ouvertes. Il y eut de bons ouvriers qui continuerent à travailler comme ils avoient accoutumé : & quand on leur disoit que si on les payoit sur le pied des affiches & des marchés faits avec leurs confreres, ils seroient ruinés : *nous ne nous soucions point*

de Charles Perrault. Liv. IV. 195
des affiches, repliquoient-ils, nous
ferons toujours de bons ouvrages &
nous sommes surs que M. Colbert
est trop juste pour ne pas les payer ce
qu'ils veulent : & c'est ce qui arriva.
Ils furent payés à l'ordinaire, &
l'on n'eut point d'égard aux mar-
chés faits avec les autres ouvriers.

Ce changement me rendit le
travail si onéreux, & M. Colbert
devint si difficile & si chagrin, qu'il
n'y avoit plus moyen d'y suffire ni
d'y résister. Dans ce même tems
il voulut que M. de Blainville, son
fils, que l'on appelloit alors M. Dor-
moy, travaillât sous lui dans les bâ-
timens & fît presque tout mon
emploi. Je pris le parti de le lui
abandonner tout entier.

Je mis tous les papiers des bâ-
timens en bon ordre ; je les lui
rendis avec un inventaire très-
exact & me retirai sans éclat &
sans bruit. Après la mort de M.
Colbert, on me remboursa ma char-

ge, qui étoit d'environ de vingt-cinq mille écus, avec vingt-deux mille livres ; & M^{rs}. le Brun & le Nautre eurent chacun vingt mille livres de gratification pour leurs bons & agréables services provenans du prix de ma charge, qui fut vendue soixante-six mille livres ou environ.

Me voyant libre, je songeai qu'ayant travaillé avec une application continuelle pendant près de vingt années & ayant cinquante ans passés, je pouvois me reposer avec bienséance, & me retrancher à prendre soin de l'éducation de mes enfans.

Dans ce dessein j'allai me loger en ma maison du Faubourg Saint Jacques, qui étant proche des collèges, me donnoit une grande facilité d'y envoyer mes enfans, ayant toujours estimé qu'il valloit mieux que des enfans vinssent coucher à la maison de leur pere, quand cela

de Charles Perrault. Liv. IV. 197

se peut faire commodément ; que de les mettre pensionnaires dans un collège , où les mœurs ne sont pas en si grande sûreté. Je leur donnai un précepteur ; & moi-même j'avois soin de veiller sur leurs études.

M. de Louvois ayant été fait Sur-

Comment
je fus exclus
de la petite
Académie des
Inscriptions.

intendant des bâtimens après M. Colbert , nous allâmes , M. Charpentier , M. l'abbé Tallemant , M. Quinault & moi à Fontainebleau , pour demander à M. de Louvois s'il souhaïtoit que nous continuassions les exercices de la petite académie des inscriptions & des médailles que nous tenions chez M. Colbert. Nous fîmes un mémoire & ce fut moi qui le dressai , comme tenant la plume de cette académie. Ce mémoire marquoit à quelle intention M. Colbert l'avoit établie , qui étoit d'avoir auprès de lui des gens de lettres pour prendre leur avis en bien des occasions où il est nécessaire d'avoir une con-

noissance de la maniere dont en ont usé les anciens, & pour faire des descriptions des monumens & autres choses remarquables que l'on feroit , & qui mériteroient de passer dans les pays étrangers & d'être laissés à la postérité. Ce mémoire fut donné à M. de Louvois qui le donna à lire à M. le Chancelier son pere. Ce mémoire fit un effet assez étrange : M. le Chancelier le Tellier s'étoit toujours moqué de cette petite académie : elle étoit le sujet ordinaire de ses plaisanteries , & il disoit qu'il ne trouvoit pas d'argent plus mal placé que celui que M. Colbert donnoit à des faiseurs de rébus & de chanfonnettes. Cependant quand il eut lu ce mémoire , il changea de ton & dit à M. de Louvois son fils , en le lui rendant :
» Voilà un établissement qu'il faut
» conserver avec grand soin ; car
» rien ne peut faire plus d'honneur
» au Roi & au Royaume à si peu

de Charles Perrault. Liv. IV. 199
de frais. L'après dinée de ce même jour, M. Charpentier, M. Quinault & M. l'abbé Tallemant se présenterent à M. de Louvois. Je ne crus pas qu'il fût à propos que je m'y trouvasse, dans la crainte que M. de Louvois ne me dît quelque chose qui me déplût, & que dans la chaleur je ne lui fisse quelque réponse dont j'aurois été fâché dans la suite. M. de Louvois leur dit ces paroles : *Vous avez jusqu'ici, Messieurs, fait des merveilles ; mais il faut, s'il se peut, faire encore mieux à l'avenir : le Roi vous va donner de la matiere où il ne tiendra qu'à vous de faire des choses admirables. Combien êtes vous ? Nous sommes quatre, Monseigneur,* répondit M. Charpentier. *Qui sont-ils ?* lui dit M. de Louvois. *Il y a,* reprit M. Charpentier, *M. Perrault. . . . M. Perrault,* dit M. de Louvois, *vous vous moquez, il n'en étoit point : il avoit assez d'affaires dans les bâtimens ; & les au-*

tres, qui sont-ils ? Il y a, dit M. Charpentier, M. l'abbé Tallemant, M. Quinault & moi. Mais ne vous voilà que trois, où est le quatrième ? J'ai eu l'honneur de vous dire, reprit M. Charpentier, qu'il y avoit M. Perrault. Et je vous dis, reprit M. de Louvois avec un ton de voix élevé & qui marquoit qu'il ne vouloit pas être davantage contredit, qu'il n'en étoit pas. M. Charpentier se tut ; & M. de Louvois poursuivit, Qui étoit donc ce quatrième ? Alors l'un des trois dit : M. Felibien venoit quelquefois dans l'assemblée lire des descriptions qu'il faisoit de divers endroits des bâtimens du Roi. Voilà enfin ce quatrième que je cherchois, dit M. de Louvois : or ça allez-vous-en, Messieurs, & travaillez de toutes vos forces.

Voilà comme je fus exclus de la petite académie, où j'aurois été assez aise d'être continué ; mais il fallut encore souffrir cette mortification.

Pour me donner quelque occupation dans ma retraite, je composai le poëme de Saint Paulin, qui eut assez de succès, malgré les critiques de quelques personnes d'esprit.

Je composai ensuite le petit poëme du siècle de Louis le Grand, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'académie françoise, le jour qu'elle s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentoit de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite. Ces louanges irritèrent tellement M. Despreaux, qu'après avoir grondé long-tems tout bas, il se leva dans l'académie, & dit que c'étoit une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmoit les plus grands hommes de l'antiquité. M. Huet, alors Evêque de Soissons, lui dit de se taire, & que s'il étoit question de

Origine de
mon ouvrage
du Parallele
des Anciens
& des Modernes.

prendre le parti des anciens , cela lui conviendrait mieux qu'à lui , parce qu'il les connoissoit beaucoup mieux , mais qu'ils n'étoient là que pour écouter. Depuis cette aventure , le chagrin de M. Despreaux lui fit faire plusieurs épi-grammes , qui n'alloient qu'à m'offenser , mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage qu'il loua beaucoup , dans la supposition que ce n'étoit qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenoit point mes véritables sentimens , & que dans la vérité je pensois tout le contraire de ce que j'avois avancé dans mon poëme. Je fus fâché qu'on ne crût pas , ou du moins qu'on fit semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement ; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avois dit en vers , & de le dire d'une manière à ne pas

de Charles Perrault. Liv. IV. 203
faire douter de mon vrai sentiment
là-dessus. Voilà quelle a été la cause
& l'origine de mes quatre tomes de
Paralleles (1).

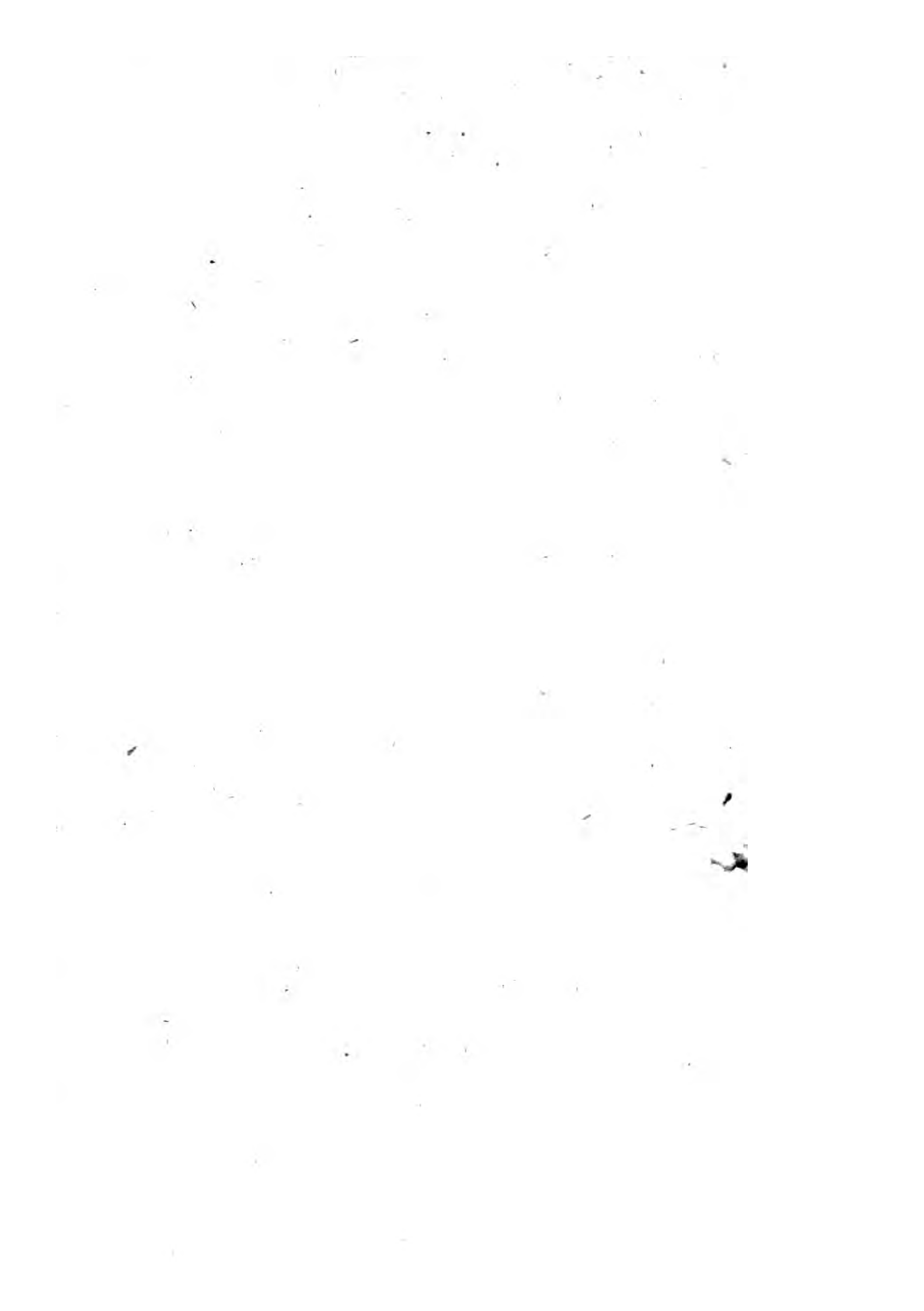
(1) On sçait que son livre du parallele des Anciens & des Modernes , où il met ces derniers beaucoup au-dessus des autres , occasionna une guerre dans la république des lettres. La plupart des sçavans & litterateurs du siècle de Louis XIV prirent parti dans cette querelle : chacun soutint son opinion avec autant d'opiniâtreté que de prévention : on outra les choses de part & d'autres : enfin on se raprocha : on s'écouta , & le calme fut rétabli. » On a reproché à M. Perrault , dit un célèbre écrivain , dans son Siècle de Louis XIV , » d'avoir trouvé trop de » défauts dans les Anciens : mais la grande » faute est de les avoir critiqués mal-adroitement & de s'être fait des ennemis de » ceux mêmes qu'il pouvoit opposer aux » Anciens. Cette dispute a été & sera longtemps une affaire de parti , comme elle l'étoit du tems d'Horace. Que de gens » encore en Italie , qui ne pouvant lire » Homere qu'avec dégoût , & lisant tous les jours l'Arioste & le Tasse avec transport , appellent encore Homere incomparable !

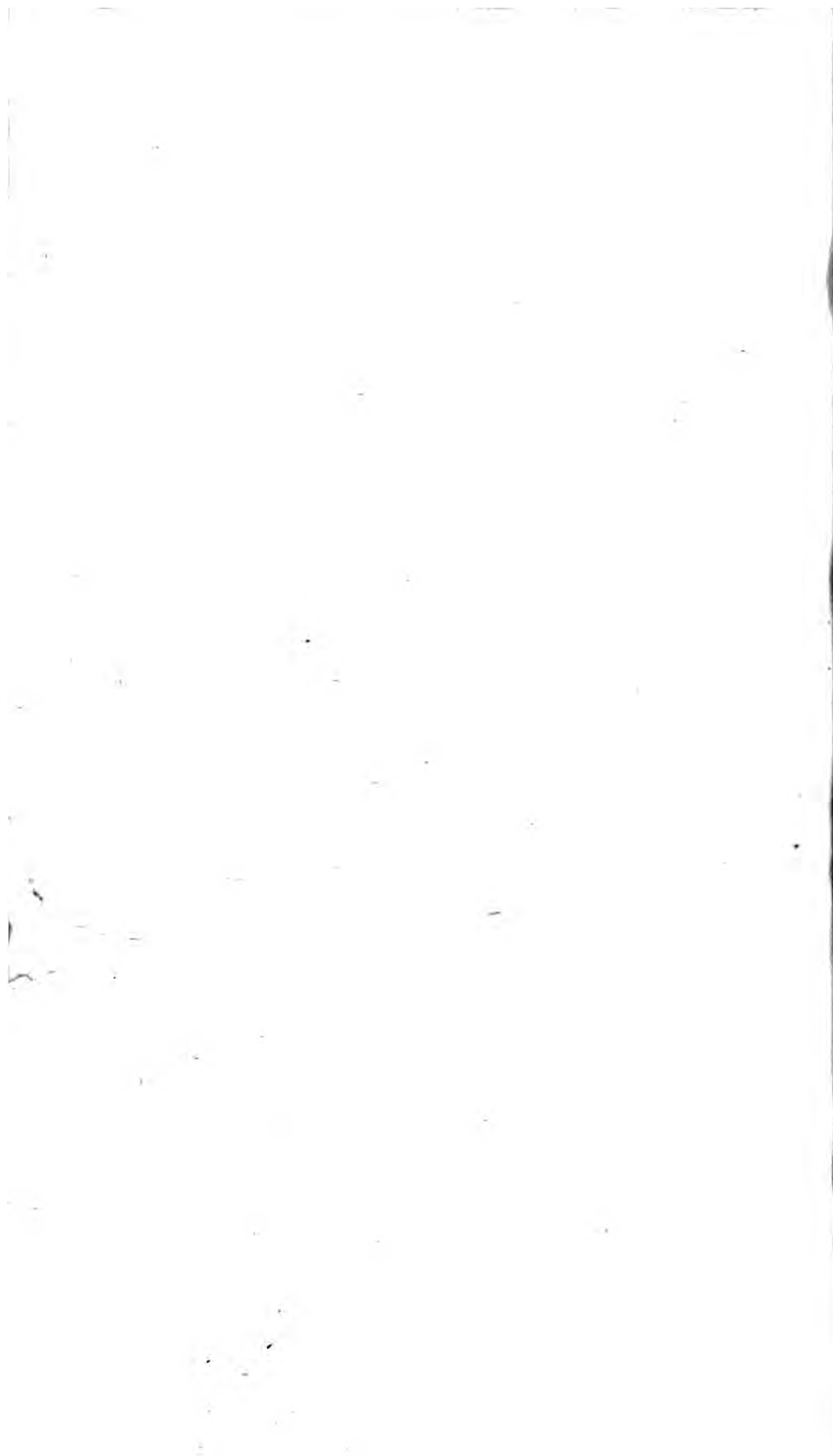
204 *Mém. de Ch. Perrault. Liv. IV.*

Indépendamment de tous les ouvrages dont parle ici M. Perrault, nous avons encore de lui l'Histoire des Hommes Illustres du règne de Louis XIV, & des Poèmes sur la Peinture ; sur le labyrinthe de Versailles ; sur la création du monde ; sur Griselidis ; sur le triomphe de Sainte Gèneviève ; sur l'Apologie des Femmes : enfin quelques Odes, une Epitre à M. de Fontenelle, & des Contes des Fées en prose. Il mourut à Paris en 1703, âgé de 75 ans.

F I N.

844776





Le Tour du Monde

18.6.1985

[ZAH.]





